

le monde des

artisans

Janvier/février 2021 • 1,50 €

Bimestriel #140

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// LOIRE-ATLANTIQUE

PAYS DE LA LOIRE

DANS CE NUMÉRO
Participez à l'enquête
de lectorat !



FORMATIONS, FORMALITÉS, CONSEILS, ÉCOUTE...

**VOTRE CMA VOUS SOUTIENT
ET VOUS ACCOMPAGNE**

Et si on vous accompagnait au quotidien dans la gestion de votre entreprise ?

CRÉATION - REPRISE - TRANSMISSION



**POUR SOUTENIR ET PARTICIPER
À LA RELANCE ÉCONOMIQUE
DE NOTRE TERRITOIRE,
GROUPAMA CRÉE
« ENSEMBLE & SOLIDAIRES »**



Groupama Loire Bretagne propose à l'ensemble de ses sociétaires, des bons d'achat valables dans les commerces référencés sur notre plateforme "Ensemble & Solidaires". L'inscription est gratuite pour nos sociétaires artisans commerçants.

Pour en savoir plus : www.groupama.fr/regions/loire-bretagne/ensemble-et-solidaires ou prenez rendez-vous avec un.e Chargé.e de clientèle

**02 99
30 90 80**
Coût d'un appel local
ou gratuit selon
votre abonnement

***"Ensemble et Solidaires" est un service proposé aux sociétaires de Groupama Loire Bretagne dont la gestion et la production sont confiées à la société ADLPartner, au capital 6 478 836 euros, siège social : 3 avenue de Chartres - 60500 Chantilly, immatriculée au RCS de Compiègne sous le numéro 393 376 801
Groupama Loire Bretagne Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire - 23, Boulevard Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex.
383 844 693 RCS Rennes. Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels - Crédit Photos Shutterstock - 01/21



Groupama
LOIRE BRETAGNE



LA PAGE DE 2020 VIENT DE SE TOURNER.

L'année qui se termine a vu nos vies et nos activités professionnelles particulièrement chahutées.

Nous avons bien sûr une pensée particulière pour les entreprises artisanales et pour nos artisans. Nous pouvons toutefois retenir trois mots de cette année 2020 : **résilience, solidarité et engagement.**

Vous, artisans, avez toujours été là pour les consommateurs, pour leur assurer le service en proximité. Vous êtes restés présents et engagés dans la formation professionnelle et le transfert de savoir-faire auprès de nos jeunes au travers de l'apprentissage. Vous avez su aussi maintenir toutes les mesures de sécurité nécessaires à la continuité des activités pendant toute cette période.

Les artisans sont présents sur l'ensemble du territoire. Ils sont essentiels et créent une vraie dynamique territoriale, nécessaire à l'économie nationale. La CMA des Pays de la Loire est là pour vous accompagner. Tout au long de cette période, nous nous sommes mobilisés, à vos côtés, artisans élus, collaborateurs des CMA. Nous poursuivrons cet engagement et resterons présents dans la durée pour permettre la reprise. Parions sur l'avenir ! Parions sur cette reprise économique ! Tous avec nos artisans ! Nous souhaitons à chacun d'entre tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Joël Fourny

Président de la CMAR
des Pays de la Loire

Philippe Bely
Président de la Délégation
Loire-Atlantique

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Le président Bely reprend ses visites d'entreprises

Renforcer l'attractivité des communes

Deux artisans nantais de prestige ouvrent une boutique

5 étapes pour digitaliser son entreprise

Le service aux entreprises

L'Atelier de Floris, la fleuriste 2.0

Réparer les cycles pour rouler durablement en ville !

PRATIQUE 22

Le management au cœur de la réussite

Nos apprentis ont du talent : OTO, le fauteuil à suivre !

Ce qui change au 1^{er} janvier 2021

10 EN PAYS DE LA LOIRE

Actualités régionales

Se résoudre à fermer sa société : comment et à quel prix ?

Sauvegarde judiciaire : reprenez la main !

Travailleur handicapé : une nouvelle aide à l'embauche de 4000 €

Banc d'essai : Opel Vivaro-e

REGARDS 32

Métier : dépanneurs informatiques et réparateurs de cycles

La Barbière de Paris

Trait d'union : trois origines, un même engagement

Opinion : Brigitte Klinkert

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Loire-Atlantique. Ce numéro comprend un encart jeté Le Monde des Artisans, enquête de lectorat.

Le Monde des artisans n° 140 • Janvier-février 2021. Édition de la Loire-Atlantique. **Président du comité de rédaction des pages locales:** Philippe Bely. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Loire-Atlantique. **Rédaction:** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Julie Clessienne, Christelle Fénelon, Samira Hamiche, Franck Caia, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller). **Secrétariat de rédaction:** Média et Artisanat (Marine Anthony). **Rédaction graphique:** Pixel6TM. **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies:** Pixel6TM, en couverture: Mavoimages, © pages départementales: CMA44, sauf mention contraire. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an, France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. **Conception éditoriale et graphique:** TEMA/JM (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication:** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président:** François Granddier. **Directeur général:** Stéphane Schmitt. **N° commission paritaire:** 0321 T 86957. **ISSN:** 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.



Les nouveaux visages de la CMA44



Elisabeth Vincent

Elisabeth Vincent succède à Arnaud Bichon - nommé responsable commercial de l'Urma - au poste de responsable de la communication. Elisabeth compte 24 années d'expérience à la CMA.



Marie Hocq

Marie Hocq succède à Bruno Veslin - nommé coordinateur régional Qualiopi - Ypareo à l'Urma - au poste de responsable des formations professionnelles continues.



Michaël Chapron

Michaël Chapron est nommé au poste de responsable d'unité pédagogique du secteur restauration, à l'Urma44 - Sainte Luce/Loire.



Maël Febvre

Maël Febvre est nommée au poste de responsable du pôle Accompagnement de l'apprenant, à l'Urma - Sainte Luce/Loire. Elle pilote le pôle regroupant les services du Centre des Ressources et d'Informations (CDR/DDI) et la Vie des Apprenants (VDA).



Le président Bely reprend ses visites d'entreprises

Crise sanitaire oblige, elles étaient interrompues depuis huit mois. Au centre de ses préoccupations, Philippe Bely souhaitait rencontrer des chefs d'entreprise impactés par l'actualité.

→ **La fermeture administrative de certains commerces** : la fleuriste Stéphanie Batard-Bichet - l'Atelier de Floris à St-Viaud - et son esprit de débrouillardise qui a su booster ses outils numériques pendant le confinement pour proposer des solutions à sa clientèle et maintenir son chiffre d'affaires à 100 %.

→ **La circulation douce et l'essor de « Coup de pouce vélo » développé par Nantes Métropole, dans un contexte de réduction des déchets** avec l'Atelier de la Poule noire à Nantes - atelier de réparation installé en Scop - labellisé Répar'Acteur, très impliqué dans l'Éco-défis, mais aussi par le bien-être de leurs salariés...

Les deux artisans ont été touchés par l'attention du président Bely. C'est tout l'enjeu de ces visites qu'il souhaite intensifier. Ces prises de terrain lui permettent d'affûter, au plus près des réalités, les arguments nécessaires aux échanges et négociations avec les partenaires politiques et économiques, pour coller au plus près des préoccupations des artisans.

Retrouvez leurs portraits en pages 20 et 21.

CŒUR DE BOURG/CŒUR DE VILLE

Renforcer l'attractivité des communes

Le Département de Loire-Atlantique s'engage dans la requalification des cœurs de bourg/ cœurs de ville et apporte un soutien aux stratégies opérationnelles d'aménagement des communes. Le président Grosvallet a présenté cette action lors de l'Assemblée de délégation du 18 novembre où les maires étaient présents.

Exemples de projets

- Réhabilitation et restructuration de l'habitat dans le cadre du développement de l'offre sociale.
 - Développement des commerces de proximité.
 - Aménagements cyclables et zones de circulation apaisée.
 - Valorisation de l'identité architecturale et patrimoniale.
 - Développement des équipements et des services publics.
- La CMA 44, aux côtés des mairies, apporte son expertise dans l'aménagement des territoires.

Principes

- Accompagner la collectivité dans son projet de revitalisation et de requalification de son centre bourg/centre-ville : acquisition foncière, aménagement de locaux, travaux de réhabilitation de halles de marché, tiers lieux...
- Renforcer et développer l'attractivité des centres-villes, mieux maîtriser le foncier, soutenir l'habitat en centre-ville/centre bourg.

Rôle de la CMA

Accompagner les communes à partir d'un cahier des charges partagé : diagnostic, préconisations, études de



marché, recherches de professionnels, accompagnement de porteurs de projet à la création ou reprise d'entreprise, formation... Présent sur l'ensemble du territoire, l'artisanat est un acteur de la vie locale qui dynamise l'économie et l'emploi. Il assure des services de proximité et un lien social indispensable.

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LA MÉTROPOLÉ NANTAISE

De nouvelles aides pour les entreprises



Les entreprises dites « non essentielles » fermées administrativement peuvent prétendre à de nouvelles aides. Nantes Métropole et ses partenaires, dont la CMA, mettent en œuvre 6 nouvelles mesures d'urgence complémentaires, mobilisables à partir du 1^{er} janvier 2021.

Aide de la Compa

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis a souhaité mettre en place une mesure d'aide aux loyers simple et rapide. Les entreprises fermées en novembre, décembre et janvier peuvent déposer leur dossier jusqu'au 28 février 2021.

aideauxloyers
@pays-ancenis.com
ou 02 40 96 31 89

1. Aide directe au loyer ou au remboursement du prêt immobilier pour le mois de novembre sous forme de subvention. Plafonnée à 750 € du montant réel du loyer ou du remboursement du prêt immobilier.
 2. Exonération du loyer de novembre pour plus de 200 entreprises hébergées dans le parc immobilier de Nantes Métropole.
 3. Accélération du déploiement du e-commerce.
 4. Prolongation de l'exonération de la redevance d'occupation de l'espace public pour les commerçants.
 5. Report de la perception de la taxe de séjour.
 6. Indemnisation des commerçants du marché de Noël.
- La CMA 44, engagée depuis le début de la pandémie pour soutenir l'ensemble des filières du secteur artisanal, reste fortement mobilisée.

+ D'INFOS : pour connaître le déploiement de ces nouvelles aides :
CONTACT CMA 02 51 13 83 00.

Démarches en ligne et dépôt des justificatifs obligatoires des entreprises éligibles sur Nantes entreprises dans ma poche.



DANS LA NOUVELLE GARE DE NANTES

Deux artisans nantais de prestige ouvrent une boutique



Avec ses 160 m² de long et ses 25 m² de large, la passerelle suspendue 10 mètres au-dessus des voies ferrées, accueille 16 boutiques, dont Brison Traiteur et le Pâtissier Chocolatier Vincent Guerlais. Plus qu'un lieu de transit, cette rue aérienne se veut un trait d'union entre le nord et le sud de la ville. Le Traiteur Brison y propose sandwicherie, snacking, plats du jour et

desserts. « Cette épicerie fine est une merveilleuse opportunité de proposer à tous les voyageurs de goûter à notre gastronomie locale, au travers de nos produits "faits maison", et ainsi de mettre à l'honneur les hommes et les femmes qui les imaginent, les conçoivent et les fabriquent », précise Laurent Brison. « C'est ma sixième boutique! Nous y proposons outre une sélection de



pâtisseries, une gamme inédite de viennoiseries, de cafés, et notre gamme de chocolats et de macarons! Toutes les viennoiseries seront cuites sur place! » s'enthousiasme Vincent Guerlais, l'agitateur de papilles!

CITÉ DU GOÛT ET DES SAVEURS : DES NOUVEAUTÉS EN LIGNE !



Retrouvez ses ateliers culinaires en ligne ainsi que des webinaires!

Cuisinez en direct, en toute convivialité avec un chef, un artisan, seul ou avec vos enfants, à partir de votre tablette ou de votre ordinateur avec un outil classique de visio. Le chef répondra à vos questions et vous montrera les gestes techniques en live ! La liste des ingrédients nécessaires à la recette vous sera envoyée dès votre inscription pour préparer votre séance.

Cours de cuisine sur mesure en présentiel ou en live

Vous êtes en télétravail et souhaitez partager un moment de convivialité avec vos collaborateurs, fêter un anniversaire, retrouvez des amis, maintenir le lien ? Contactez-nous pour des cours de cuisine sur mesure !

Programme des webinaires

Avec Élisabeth Cloteau - diététicienne et nutritionniste.

→ 17 février - 18h30 : des conseils pour une alimentation équilibrée végétarienne

→ 17 mars - 18h30 : comment varier vos recettes en pâtisserie ? Diversifiez vos matières premières!

Réinventons le partage et la convivialité autour de la gastronomie!

Inscription : citedugout-paysdelaloire.fr +

LE CONSEIL DE LA FORMATION (CDF)

- Favoriser l'accès aux formations qui concernent la gestion de l'entreprise
- Vous accompagne dans la construction et le financement de vos projets de formation

*Se former
pour réussir !*



*Le CDF,
le financeur
de mes projets...*



Construction
de mon projet



Le financement
de ma formation



Mon départ
en formation

Vous avez un projet,  02 51 13 31 46
vous avez des questions,  cdf@artisanatpaysdelaloire.fr
Contactez-nous !  www.artisanatpaysdelaloire.fr



PAYS DE LA LOIRE

5 ÉTAPES POUR DIGITALISER SON ENTREPRISE

Faire du numérique un atout!

Pour créer un site, refondre l'existant, améliorer votre visibilité sur les moteurs de recherche, mettre en place des outils de gestion, nous vous accompagnons! Nous vous aiderons à intégrer le numérique dans votre entreprise et à optimiser les solutions déjà en place, dans vos pratiques internes, dans votre communication, voire dans la mise en œuvre de projets innovants.

1. AUTO-DIAGNOSTIC

10 minutes pour évaluer votre niveau de maturité numérique : autodiag-num.artisanat.fr

2. ATELIERS NUMÉRIQUES

1h30 en visioconférence pour faire le point sur les bons outils pour faciliter votre quotidien et vous initier à leur utilisation!

Quand ? 17 février, 26 mars, 16 avril

3. UN DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE PERSONNALISÉ GRATUIT

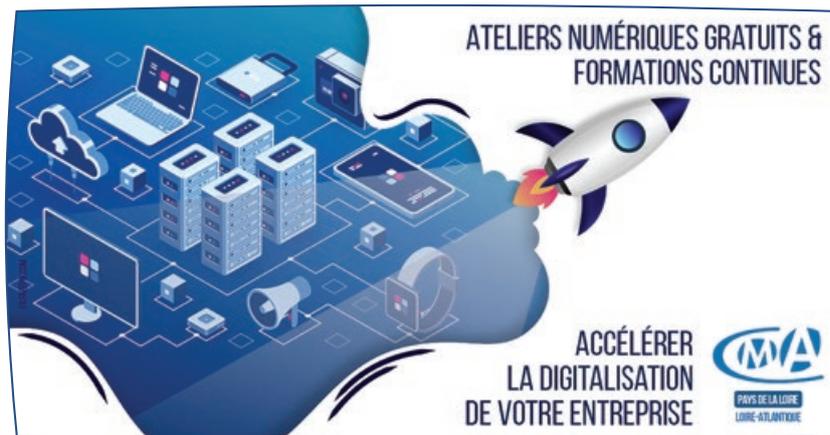
Un bilan complet pendant 1h30 réalisé avec un conseiller spécialisé pour faire un point sur :

- La présence de votre entreprise sur le web : site Internet, réseaux sociaux, e-mailing, newsletter, publicité en ligne, moteurs de recherche...
- Les outils numériques utilisés pour la gestion de votre entreprise, l'organisation de vos plannings, la conception, la production, la fabrication et la vente de vos produits...
- La protection de vos supports informatiques et de vos données.
- Votre conseiller vous donnera ensuite des préconisations et des pistes d'amélioration immédiates pour optimiser vos outils numériques.

Objectifs :

- Identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration
- Découvrir des logiciels et des nouvelles technologies utiles à votre entreprise

+ D'INFOS 02 52 13 83 22



4. MODULES DE FORMATION CONTINUE EN PRÉSENTIEL À LA CMA

Créer soi-même son site Internet avec Jimdo

→ 10 & 17 février, 12 & 19 mai

Démarcher ses clients via Internet

→ 12 & 19 mars, 31 mai, 14 juin

Développer sa page Facebook

→ février, 21 avril

La photographie pour le web

→ 19 février, 20 mai

Percer sur Instagram

→ 11 février à Trignac, 25 mars

Aller plus loin :

le numérique à la carte

→ 31 mars, 8 juin

POUR S'INSCRIRE :
i artisanatpaysdelaloire.fr
+ D'INFOS 02 52 13 83 30

5. CAPEA NUMÉRIQUE

Un parcours sur six mois alternant :

- Une formation collective de 3 jours effectuée à la CMA à raison d'une session toutes les 4 à 6 semaines.
- Un accompagnement personnalisé et individualisé de 6 demi-journées effectuées au sein de l'entreprise par un consultant que nous aurons sélectionné.

En fonction de vos attentes, deux choix s'offrent à vous :

- Parcours 1 : pouvoir mieux s'organiser et gagner du temps.
- Parcours 2 : optimiser efficacement sa présence sur le web.

Prochains groupes :

- 1^{er} semestre 2021 à destination des artisans de la Communauté de Communes Erdre & Gèvres.
- 2nd semestre 2021 à destination des artisans de Pornic Agglo.

+ D'INFOS
i Olivier COLIN - 06 75 62 46 10
ocolin@artisanatpaysdelaloire.fr

LA SOLUTION D'ENCAISSEMENT À DISTANCE POUR TOUS LES COMMERÇANTS



Avec PayPlug*, c'est
simple, rapide et sécurisé.

GRAND OUEST 
BANQUE POPULAIRE

* Service de la société PayPlug, proposé par la BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L.512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire Cedex, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédit photo : iStock.

TRIER TOUS LES
PAPIERS EST
TOUJOURS UNE
BONNE 

JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES, PROSPECTUS...
TOUS LES PAPIERS SANS EXCEPTION SE RECYCLENT.
EN LES TRIANT, VOUS LEUR DONNEZ UNE NOUVELLE VIE.
PLUS D'INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE
SUR TRIERCESTDONNER.FR

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits



CLIQUE MON COMMERCE: la plateforme qui vous propulse sur la toile

NUMÉRIQUE. L'État, en collaboration avec Bpifrance, la Banque des territoires et les réseaux des CMA et CCI, a lancé, en novembre, la plateforme « Clique mon commerce ». Son ambition: soutenir l'activité et la digitalisation des commerces de proximité, très impactés par les mesures d'urgence sanitaire.

La plateforme clique-mon-commerce.gouv.fr se veut une solution simple et immédiate pour les commerçants et artisans, très fragilisés depuis le début de la crise sanitaire. Son objectif: leur permettre de continuer à vendre leurs produits ou à développer rapidement une activité en ligne. Une façon de bien préparer l'avenir dans un contexte incertain et où la digitalisation devient un enjeu vital.

Comment cela fonctionne-t-il ?

La plateforme identifie l'ensemble des solutions digitales ayant fait l'objet au préalable d'une labellisation par le Gouvernement. Pas moins de 40 start-up et développeurs y ont ainsi été référencés.

En arrivant sur la page d'accueil, les chefs d'entreprise sont invités à renseigner leur type d'activité, leur besoin au vu de leur maturité numérique et leur région. Une liste de solutions et d'offres leur est alors proposée:

- la création d'un site marchand;
- le référencement sur une place de marché (marketplace);
- le passage à une offre de paiement numérisé;
- le développement d'un service de livraison;
- le maintien du contact avec ses clients.

Quel est le coût de ces services ?

Pour encourager les petites entreprises à passer le cap du numérique, des tarifs préférentiels ont été négociés par Bercy auprès des acteurs du digital. Et le réseau des CMA soutient d'ailleurs lui-même certaines plateformes comme:

→ « **Ma Ville, Mon Shopping** » de La Poste (abonnement gratuit pendant le confinement et commissions réduites à 4,5 % des ventes contre 9 % habituellement);

→ « **petitscommerces** », qui a déjà collecté plus de 2,5 M€ de bons d'achat (commission réduite à 6 % au lieu de 8 %).

Les coups de pouce du Gouvernement

Pour impulser et accompagner cet élan de numérisation des TPE, le Gouvernement proposera dès janvier 2021 un chèque numérique, plafonné à 500 €. Il sera accordé sur présentation de factures à l'Agence de services et de paiement.

Prochainement, la plateforme dévoilera une carte de France sur laquelle seront répertoriées les plateformes de vente en ligne mises en place à l'échelon local, par certaines mairies. Une aide de 20 000 € sera d'ailleurs accordée aux collectivités locales qui souhaitent créer un réseau de distribution mettant en avant les commerçants locaux sur le Web.

Intégrée au plan France Relance, cette plateforme est un moyen de plus pour atteindre l'objectif ambitieux des 50 % de commerces numérisés en 2021, visé par le Gouvernement via son Plan de numérisation des entreprises.

+ D'INFOS: Services aux Entreprises
entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr
entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr
entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr
entreprises72@artisanatpaysdelaloire.fr
entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr

FAITES LE POINT EN DIX MINUTES, GRÂCE À CMA FRANCE



Développé avec la DGE (Direction générale des entreprises) et France Num, l'outil d'auto-diagnostic de CMA France se veut pratique, accessible et gratuit. Objectif: en dix minutes seulement, vous amener sur le terrain du numérique et vous poser les bonnes questions pour entamer une transition pertinente. Tel un audit, cette évaluation va vous permettre d'identifier vos besoins, puis d'être mis en relation avec un expert de la CMA dans votre région. Celui-ci mettra en place un accompagnement personnalisé pour développer votre activité sur Internet. La finalité: être présent et compétitif sur le vaste marché de la vente en ligne. AUTODIAG-NUM.ARTISANAT.FR



Créée en octobre 2013, l'entreprise OBMP dirigée par Olivier Beaufile est spécialisée dans la fabrication et la pose de menuiseries aluminium. Rapidement l'activité se développe avec le recrutement de 4 salariés, parmi lesquels son épouse Laëticia, et un apprenti.



Accompagné par la CMA Sarthe depuis sa création, constat est fait que l'entreprise mérite d'optimiser son organisation pour gagner en efficacité grâce au **CAPEA numérique 1**.

« Ceci a formidablement facilité l'accès à nos données professionnelles... notamment l'utilisation du smartphone et la mise en place d'un agenda numérique. La gestion quotidienne des rendez-vous est devenue facile et fluide. Cela évite les erreurs et les oublis. »

Le mouvement est lancé ! L'entreprise complète sa transition avec le **CAPEA numérique 2** pour gagner en visibilité avec toujours un accompagnement sur mesure.
→ Trois jours de formation pour découvrir les outils et les

applications dédiés au développement de notre entreprise.

→ Un accompagnement personnalisé de 6 demi-journées avec un consultant spécialisé pour mettre en place notre projet.

« Aujourd'hui l'entreprise OBMP a toute sa place sur la toile : référencement adapté, refonte de notre site Internet et une page Facebook pour améliorer le service clients, être réactifs et efficaces. Un résultat plus que positif et quantifiable selon le rapport mensuel Google. Notre carnet de commandes ne cesse de s'étoffer. »

OBMP VÉRANDAS ET MENUISERIES
Zone des petites forges 72380
i JOUE L'ABBE • 02 43 25 59 98
contact@obmp-veranda.fr
www.obmp-veranda.fr



PLAN DE RELANCE RÉGIONAL POST COVID-19

Protéger soutenir accélérer

PROTÉGER les Ligériens, les plus fragiles, les salariés, le pouvoir d'achat des habitants et la capacité des entreprises à faire face à leurs difficultés. **SOUTENIR** l'économie régionale et les territoires pour résister, rebondir et reconquérir avec un appui renforcé au service des entreprises. **ACCÉLÉRER** les efforts régionaux sur la santé et la transition écologique. L'engagement du Conseil régional des Pays de la Loire vient en complément du plan de relance gouvernemental.

PLAN FRANCE RELANCE

5 Clés pour consolider et pérenniser votre entreprise

Pour redonner des perspectives à votre activité, c'est le moment-clé !

Au cœur des difficultés, l'intérêt pour les services de proximité et l'économie locale s'est renforcé. Cette tendance s'annonce durable et offre de vraies opportunités pour relancer votre entreprise artisanale.

Le réseau des CMA s'est donc mobilisé pour être à vos côtés, vous apporter un soutien actif et faire bénéficier à l'ensemble des entreprises artisanales, des différentes mesures du Plan France Relance.

Nous avons identifié 5 clés pour vous aider à consolider, dynamiser et pérenniser votre entreprise.

<p>Clé #1</p> <p>Relancer votre entreprise et reprendre un nouveau souffle</p>	<p>Clé #2</p> <p>Insuffler une dynamique locale et responsable</p>	<p>Clé #3</p> <p>Faire décoller votre business grâce au digital</p>	<p>Clé #4</p> <p>Reprendre de l'oxygène pour conquérir de nouveaux marchés</p>	<p>Clé #5</p> <p>L'apprentissage une vraie bouffée d'avantages pour votre entreprise</p>
---	---	--	---	---

Parlons-en ensemble !
Pour vous proposer des solutions concrètes d'aide à la relance de votre activité, un conseiller-expert CMA est à votre écoute.

PLAN DE RELANCE RÉGIONAL POST COVID-19

<p>PROTEGER</p> <p>les ligériens, les plus fragiles, les salariés, le pouvoir d'achat des habitants et la capacité des entreprises à faire face à leurs difficultés</p>	<p>SOUTENIR</p> <p>l'économie régionale et les territoires pour résister, rebondir et reconquérir avec un appui renforcé au service des entreprises</p>	<p>ACCELERER</p> <p>les efforts régionaux sur la santé et la transition écologique</p>
--	--	---

L'engagement du Conseil Régional des Pays de la Loire vient en complément du plan de relance gouvernemental, c'est 145 mesures nouvelles, 332 millions d'euros pour faire face à la crise et rebondir...

www.artisanatpaysdelaloire.fr www.paysdelaloire.fr

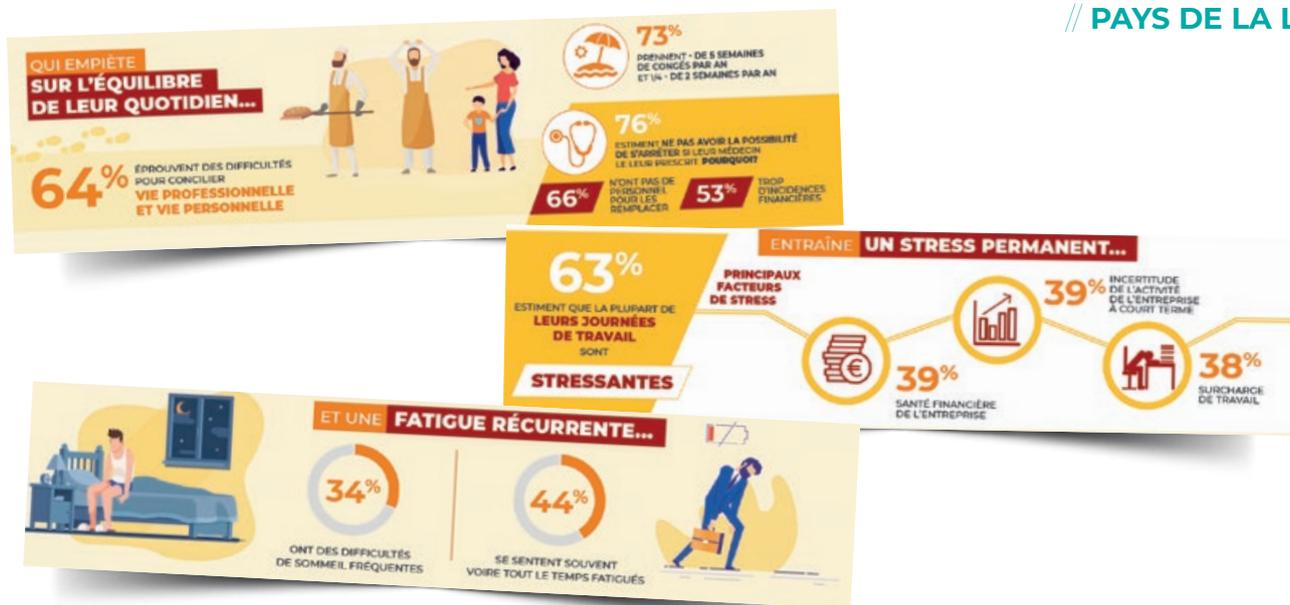
145

NOUVELLES
MESURES

332

MILLIONS D'EUROS
POUR FAIRE FACE
À LA CRISE ET REBONDIR

+ D'INFOS : paysdelaloire.fr +



Stress, fatigue, moral des artisans LA CMA VEILLE AU GRAIN

Rythme de travail, stress, fatigue, impact de la Covid-19... pour la deuxième année consécutive, la CMA des Pays de la Loire, en partenariat avec Harmonie Mutuelle région Atlantique, a dévoilé les résultats d'une étude sur la santé des artisans.

Les 614 réponses confirment la singularité du quotidien de ces travailleurs indépendants déjà observée en 2019 et révèlent des points de vigilance depuis la crise sanitaire.

Près de 9 artisans sur 10 s'estiment globalement en bonne santé, 8 sur 10 considèrent d'ailleurs que celle-ci impacte la réussite de leur entreprise. Des chiffres en apparence positifs qui dissimulent une autre réalité :

→ 55 % des dirigeants travaillent plus de 50 heures par semaine, parmi eux 27 % plus de 60 heures. Ce pourcentage s'élève à 47 % pour les dirigeants d'entreprise de plus de 5 salariés et

à 35 % pour des sociétés de 2 à 5 salariés.

→ Un temps de sommeil insuffisant pour près de 19 % qui dorment moins de 6 h par nuit, et 53 % moins de 7 h.
→ L'incertitude ainsi que la santé financière de l'entreprise font partie, avec la surcharge de travail, des trois principales sources de stress pour 53 % des artisans interrogés.

CONTACT : Référente régionale prévention santé des artisans
06 49 275 263

POUR ÊTRE RECONTACTÉ(E) : envoyez un SMS ou complétez le formulaire en ligne accessible sur notre site internet : artisanatpaysdelaloire.fr

PRÉVENTION SANTÉ

Témoignages d'artisans

Coiffeuse (49)

« Merci pour tous ces bons conseils que je vais mettre en application, merci pour votre écoute et toute cette attention que vous m'avez accordée au téléphone ce matin. »

Esthéticienne (85)

« Le fait que vous m'ayez contactée m'a beaucoup aidée et je ne sais pas comment vous remercier. »

« Plus que jamais, votre réseau CMA reste mobilisé pour :

- informer et conseiller face à vos difficultés ou en prévention de difficultés,
- accompagner l'adaptation et le rebond de votre entreprise,
- écouter, soutenir et accompagner votre « mieux-être » au travail.

Notre spécificité est d'avoir une référente régionale spécialisée en prévention santé des travailleurs indépendants. La CMA intervient ainsi au plus près des artisans en matière de prévention santé et de bien-être au travail des artisans. Plus de 1 500 créateurs/repreneurs, entrepreneurs, artisans, chefs d'entreprise ont été sensibilisés, formés, soutenus et accompagnés depuis 2019. Nos engagements et nos efforts seront déployés plus largement dès 2021. »

Joël Fourny, président de CMA France et de la CMA Pays de la Loire.

© SHEHAN HANWELLAGE



VOUS AVEZ LA PAROLE!

Rôle et place des femmes dans l'artisanat

EN PAYS DE LA LOIRE



Dirigeantes, créatrices ou conjointes collaboratrices, les femmes occupent une place essentielle dans les entreprises artisanales. Afin de mieux les connaître et de mesurer les enjeux de leurs engagements, la chambre de métiers et de l'artisanat et plus particulièrement la commission égalité hommes/femmes a souhaité lancer une grande enquête sur la place et le rôle des femmes dans l'artisanat. Cette enquête s'adresse aux cheffes d'entreprise, conjointes collaboratrices, salariées mais aussi aux apprenties et aux anciennes apprenties.

Afin de pouvoir disposer d'une vision la plus complète possible, l'enquête aborde des sujets très divers tels que :

- ▶ le statut,
- ▶ la durée de travail,
- ▶ la reconnaissance,
- ▶ le parcours de formation,
- ▶ les engagements extérieurs,
- ▶ le management,
- ▶ les besoins de formation,
- ▶ le projet d'entreprise...



Nous vous invitons donc sans attendre à flasher le code ci-dessus ou à vous connecter à l'adresse suivante : www.artisanatpaysdelaloire.fr/les-femmes-dans-lartisanat pour répondre aux quelques questions de l'étude. Vos réponses pourront bien sûr être anonymes. Les résultats de cette étude seront publiés dans notre magazine.

« Nous savons combien le rôle et la place des femmes dans l'artisanat sont essentiels mais ils restent souvent difficilement visibles. Notre société bouge; les attentes des cheffes d'entreprises mais aussi celles de leurs salariées et de leurs apprenties... Mieux les connaître nous permettra de mieux comprendre et d'appréhender leurs enjeux mais aussi de les défendre et de les accompagner. »

Fanny Reyre Ménard, luthière et vice-présidente de la Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI).

© FABRICE RAULT



répar'acteurs
Je répare... et ça repart

Facebook @Reparateursdespaysdelaloire +

RÉPARER, c'est mieux que jeter!

L'ACTION PHARE DES CMA DEPUIS DIX ANS. 4 300 artisans de la réparation en Pays de la Loire dont 550 Répar'acteurs sont répertoriés dans l'annuaire national de la réparation. Quels impacts sur le public et les générations futures ? Quel est le gain entre la réparation et la préservation de l'environnement ?

Durant la Semaine européenne de la réduction des déchets, les médias se sont emparés du sujet, valorisant ainsi l'accompagnement des conseillers de la CMA et l'engagement des artisans de la réparation auprès de leurs clients et du grand public.

QUELQUES EXEMPLES

10 vélos réparés = - 120 kg de déchets
1 appareil électroménager = - 100 kg
50 mobiles = - 10 kg
10 ordinateurs portables = - 30 kg
10 télévisions plat = - 150 kg...



Morceaux choisis des Répar'Acteurs engagés...

DIDIER BONNIN, Soundhéritage, Répar'Acteur de platines vinyle vintage à Vertou : « J'ai été interviewé par Presse-Océan grâce à la CMA. Je ne m'attendais pas à être en première page ! Du coup, les visites sur mon site ont explosé, passant de 100/jour à plus de 1300 le samedi et autant le dimanche. En urgence, j'ai loué un box pour pousser les murs et pouvoir accepter l'afflux de demandes de réparation : + de 100 en trois jours ! Comme quoi, il y a vraiment beaucoup de potentiel dans la réparation et la valorisation des matériels. Merci pour ce coup de projecteur qui va nous faire du bien en cette période. »

GAËLLE BURLLOT ET JEAN-PIERRE GUY, JP Cordo, Cordonnerie Multiservice à Nantes : « Nous tenions à remercier la CMA d'avoir communiqué nos coordonnées. L'article de Presse-Océan a eu son petit effet ! Bon nombre de nos clients étaient fiers de nous et de nous voir dans le journal. »

Plus globalement, cette opération régionale de valorisation a été très appréciée des Répar'Acteurs et de leurs confrères, pas encore labellisés. Les affiches personnalisées spécialement créées pour valoriser l'activité de chacun ont été très appréciées.

Les mots de la fin leur reviennent...

« Merci d'être derrière nous ! Superbes affiches ! Très bien cette affiche. Je prends ! C'est avec plaisir que je participe ! Merci pour cette action ! Merci pour votre présence et pour ce soutien ! »





Toutes les équipes de la CMA Pays de la Loire sont plus que jamais engagées dans un processus d'amélioration continue pour la satisfaction des apprenants, des entreprises et des partenaires.

LA CMA PAYS DE LA LOIRE obtient sa certification

CERTIFICATION QUALIOPi. Le service formation continue et l'Université régionale de la chambre de métiers de l'artisanat des Pays de la Loire (Urma), obtiennent leur certification Qualiopi, reconnaissance de la qualité de leurs formations professionnelles.

Cette certification nationale, imposée par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022, atteste de la qualité des prestataires d'actions de formation concourant au développement des compétences. La certification Qualiopi vient confirmer la qualité des processus de formation de la CMA Pays de la Loire déjà très impliquée dans la mise en œuvre de sa politique qualité. Elle concerne ses actions de formation continue, de bilans de compétences, de VAE et de formation par

apprentissage, ce qui représente l'ensemble de son catalogue pédagogique. Concrètement, cette certification permet de :

- garantir une satisfaction client, entreprises et apprenants;
- répondre aux besoins des apprenants par des parcours sur-mesure;
- maintenir l'expertise métier des formateurs/enseignants par un plan de formation interne;
- communiquer sur nos indicateurs de performance : taux de réussite aux examens, taux de satisfaction clients, etc.

À LA RENTRÉE 2021

NOUVELLES FORMATIONS « VISA MÉTIER »

Depuis plusieurs années, l'offre de formation de la CMA Pays de la Loire inclut le dispositif « Visa métier ». Ce programme régional de formation en Pays de la Loire a pour objectif de former les demandeurs d'emploi de 16 ans et plus, et de tous niveaux scolaires. Il favorise l'accès à la formation, facilite la construction de parcours individualisés et encourage la validation des acquis par un diplôme. Ces formations qualifiantes collectives formant à un métier, permettent d'acquérir

un premier niveau de qualification ou d'accroître un niveau, en répondant aux besoins de l'économie régionale et des secteurs de pointe ou d'avenir. Aujourd'hui, les 5 centres de formation professionnelle de la CMA Pays de la Loire dispensent 12 formations des niveaux CAP et Bac pro qui entrent dans le programme « Visa métier ». À la rentrée scolaire 2021, l'Urma Vendée proposera 4 formations supplémentaires :
→ 3 formations pour les métiers de bouche,

avec un CAP Boucher, un CAP Charcutier/traiteur, une mention complémentaire Traiteur ;
→ 1 formation pour les métiers de la mécanique, avec un CAP Maintenance des matériels : parcs et jardins. Ce dispositif « Visa métier » répond aux futurs besoins en compétence du secteur de l'artisanat en s'appuyant sur le savoir-faire de l'Urma Pays de la Loire pour préparer et accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet de formation tout au long de leur vie.



Passez un pacte avec votre CMA

Pour la gestion de vos formalités apprentissage

Pour faciliter l'apprentissage des entreprises, votre CMA met à votre disposition le GUIDE DE L'EMPLOYEUR consultable sur notre site internet www.artisanatpaysdelaloire.fr

Quant aux formalités d'apprentissage... c'est simple !

Libérez-vous de toutes les contraintes administratives ;
Bénéficiez d'une expertise forte et reconnue sur le contrat d'apprentissage
Economisez votre temps ? avec votre CMA

En effet, avec 6 000 contrats d'apprentissage suivis par an, la CMA Pays de la Loire est l'expert, au service des entreprises

Adoptez le réflexe CMA !

N'hésitez pas à nous contacter

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
lors de nos permanences téléphoniques
ou adressez-nous votre demande par mail

Loire-Atlantique

apprentissage44@artisanatpaysdelaloire.fr
02 51 13 83 50

Maine-et-Loire

apprentissage49@artisanatpaysdelaloire.fr
02 41 22 61 22

Mayenne

apprentissage53@artisanatpaysdelaloire.fr
02 43 49 88 88

Sarthe

apprentissage72@artisanatpaysdelaloire.fr
02 43 74 53 53

Vendée

apprentissage85@artisanatpaysdelaloire.fr
02 51 44 35 15



Taxe d'apprentissage 2021

Les modalités de versement de la taxe d'apprentissage restent inchangées par rapport à 2020 et **vous conservez la possibilité de les orienter en faveur de l'artisanat !**

Vous avez donc encore la possibilité de verser **le solde de votre taxe d'apprentissage** directement à un établissement habilité au titre des actions menées pour **l'information et l'orientation professionnelle**.

En affectant votre taxe d'apprentissage au **Pôle Orientation Artisanat de la CMA des Pays de la Loire**, vous oeuvrez pour sur le territoire Ligérien à l'accompagnement :

- de centaines de jeunes accueillis dans leur orientation professionnelle,
- d'innombrables projets dans tous les métiers de l'artisanat
- d'une multitude de stages « découverte » en entreprises réalisés,
- d'incessantes mises en relation avec des entreprises.

Participez à la promotion des Métiers de l'Artisanat !



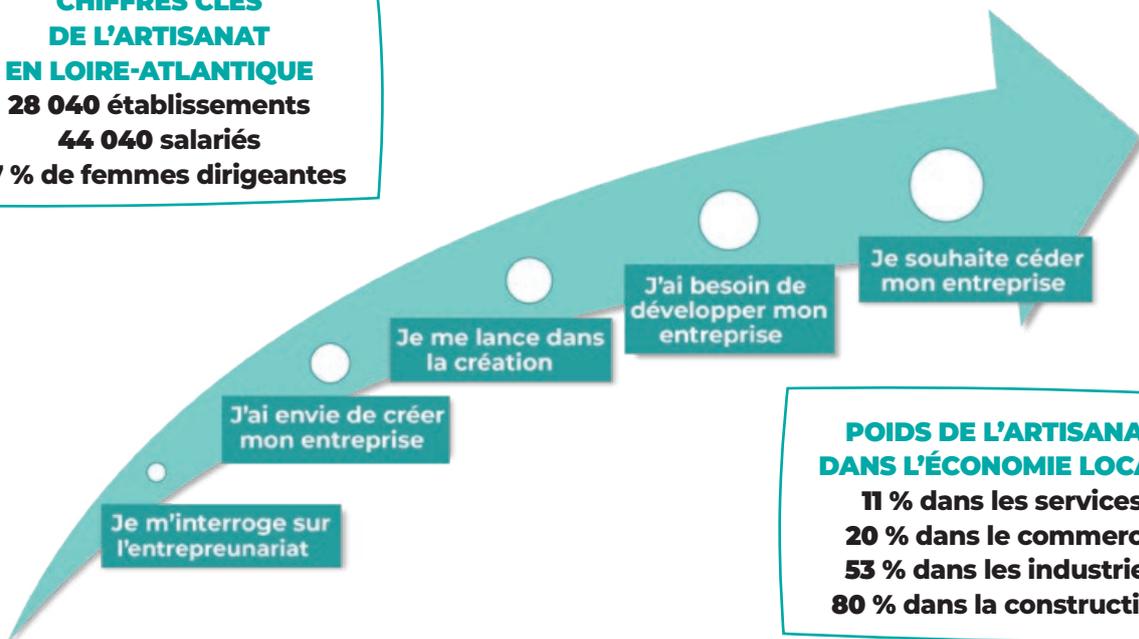


FOCUS N° 1

LE SERVICE AUX ENTREPRISES

Mais que font-ils donc à la CMA ? Découvrez ici le cœur de métier du Service aux entreprises. Dans les prochains numéros, nous zoomerons sur nos autres services.

CHIFFRES CLÉS DE L'ARTISANAT EN LOIRE-ATLANTIQUE
28 040 établissements
44 040 salariés
27 % de femmes dirigeantes



VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE LA VIE DE VOTRE ENTREPRISE

De l'idée, à la définition de votre projet jusqu'au suivi post-installation, c'est un accompagnement opérationnel et stratégique de votre entreprise que nous mettons à votre portée. Notre rôle : animer le territoire à travers des réunions, ateliers et participations à des événements liés à l'entrepreneuriat.

1. ACCOMPAGNER

Nous mettons en œuvre, ensemble, de manière personnalisée et adaptée à votre situation, un accompagnement individuel ou collectif sur :

- La gestion d'entreprise
- Le développement commercial
- Les ressources humaines
- Le numérique
- L'export
- La transmission
- Le RSE
- La réglementation alimentaire

→ Les entreprises en difficulté
 Pour cela, nous nous appuyons sur des outils simples et pragmatiques :

- Diagnostic
- Business plan
- Audit
- Plan d'actions

2. FORMER

Différents formats s'offrent à vous :

► **Des modules thématiques courts (un à cinq jours)**

- Piloter et gérer
- Développer vendre
- Manager
- Maîtriser l'informatique
- Maîtriser le numérique
- Communiquer
- Prévenir les risques

► **Un parcours de six mois alternant formation et accompagnement individuel (ex : numérique, RSE, marque employeur) : le dispositif CAPEA financé par la Région Pays**

de la Loire

► **Une formation certifiante de 24 mois (à raison d'une journée par semaine) destinée aux conjoints collaborateurs et salariés associés : l'ADEA (Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale).**

Financer votre formation

Au titre de vos cotisations au Conseil de la formation (CDF), vous pouvez bénéficier d'une prise en charge pour vous former. N'hésitez pas à **contacter le CDF au 06 47 48 20 41.**

Notre engagement

Vous permettre de concentrer vos efforts sur votre cœur de métier et votre savoir-faire!

#TousAvecNosArtisans. Alors n'hésitez pas à vous appuyer sur votre CMA! Rencontrons-nous!

Tél. : 025113 8322 +

entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr +



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



L'Atelier de Floris

la fleuriste 2.0

Jeune mariée de 36 ans, Stéphanie Batard-Bichet rêvait dès l'âge de 3 ans d'être fleuriste. Formée au CFA La Louisière MFR, elle s'installe en 1997 et forme à son tour 4 apprenties, dont Olga cette année. En 2016, elle saisit l'opportunité d'acquérir son fonds de commerce à Saint-Viaud. Rencontre avec une artisanne 2.0 qui a su rebondir lors du confinement pour booster ses outils numériques!

Avec sa boutique, c'est tout un univers que Stéphanie propose : fleurs, vases, petits mobiliers, objets de décoration, espace enfants, bons cadeaux... Un vrai commerce de proximité et de services : abonnements floraux, livraisons sur 20 km, messagerie avec 123 Fleurs pour les clients plus éloignés. Cette créatrice d'émotions florales accompagne les

événements de la vie des particuliers -mariage, deuil, naissance- comme ceux des entreprises : inauguration, anniversaire... Elle met tout son savoir-faire et sa passion pour proposer des compositions originales, selon l'environnement de ses clients. Très vite, elle fait appel à une agence de communication pour créer son site Internet. Puis, elle se sert de son Facebook pour communiquer plus largement. Stéphanie a vite compris l'intérêt d'intégrer ces outils.

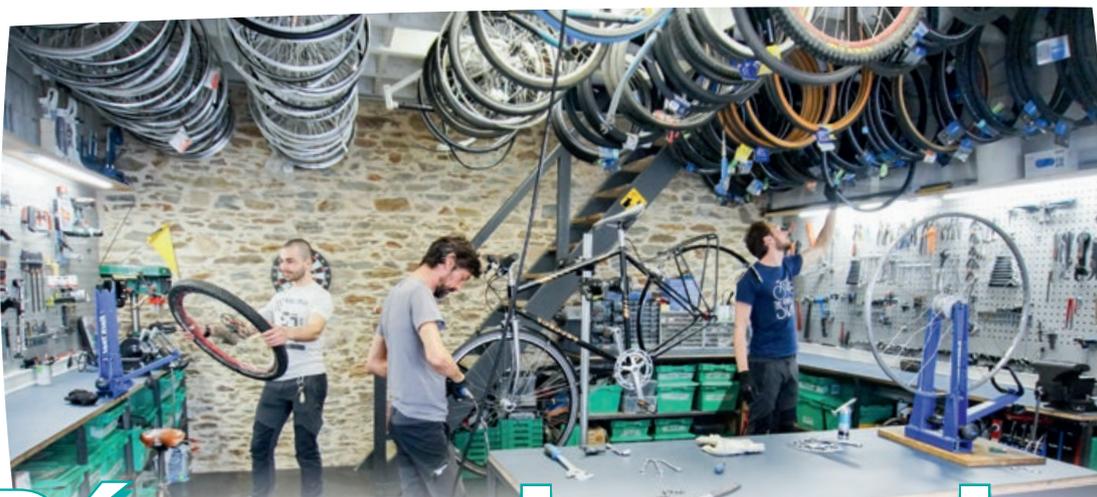
Un esprit de débrouillardise et des idées!

Très dynamique, Stéphanie rebondit malgré le confinement et les fermetures administratives et booste ses réseaux. Le « Call & Collect » est né! Ses clients retirent leurs bouquets et objets sur le pas de sa porte. Un investissement payant : son chiffre d'affaires 2020 reste stable! La solidarité est payante aussi, grâce à l'épicerie solidaire, implantée juste à côté de son atelier-boutique, et à la vente de ses compositions à l'épicerie frossetaine. Ravie de la visite du président Bely, elle nous a livré son ressenti, à la veille de la réouverture : « J'ai comme l'impression d'avoir passé un message, d'avoir été écoutée et surtout entendue. On n'a pas tous les jours cette chance-là! Très heureuse de pouvoir enfin réouvrir ma boutique avec mon apprentie. Nous sommes motivées comme jamais! J'ai plus d'un tour dans mon sac de fleuriste avec plein d'idées à revendre. Après avoir terminé notre décoration extérieure pour Noël et peaufiné les derniers préparatifs de nos bouquets et compositions afin d'accueillir les clients, un brin d'appréhension se manifeste tout de même : il me faut jauger avec prudence les achats... N'oublions pas que nous sommes toujours confinés... Quoi qu'il arrive, il faut rester positif et ne rien lâcher! Merci à toute l'équipe de la CMA 44. »

Elle travaille aujourd'hui avec son agence de communication pour faire évoluer son site Internet vers un site marchand pour la fin de l'année. Artisanne 2.0 un jour : artisanne 2.0 toujours!



i D'INFOS L'Atelier de Floris à Saint-Viaud
contact@latelierdefloris.com



Réparer les cycles pour rouler durablement en ville!

L'Atelier de la Poule noire est une jeune Scop, composée de 6 salariés mécaniciens dont trois associés : Stéphane Lavallet, Hugo Letessier et Nicolas Bouffier-Bourdon. Spécialisés dans l'entretien et la réparation des vélos, ils proposent aussi une gamme d'accessoires du cycle, du diagnostic, du rayonnage de roue. Rencontre de trois passionnés engagés pour l'environnement!

Pourquoi la démarche Répar'Acteurs ?

« Notre entreprise a intégré le réseau Répar'Acteurs en 2020, accompagnée par la CMA 44, soutenue par l'Ademe. Notre identité entrepreneuriale répond pleinement aux objectifs de cette action qui valorise les métiers de la réparation. L'obtention de cette marque récompense notre savoir-faire professionnel en faveur de l'allongement de la durée de vie des objets et de la réduction des déchets. L'entretien des cycles (freins, éclairage) contribue aussi à promouvoir une mobilité douce, plus propre grâce au vélo! C'est aussi un gage de sécurité en milieu urbain où les usagers doivent désormais partager l'espace public. Cet engagement permet d'informer le grand public que l'Atelier de la Poule noire appartient à un réseau de professionnels de la réparation grâce à son référencement sur l'annuaire national : annuaire-reparation.fr

Au-delà de notre entreprise, la marque Répar'Acteurs contribue collectivement au changement de comportements de nos clients. Ils peuvent désormais facilement identifier un professionnel dans leur quartier et se déplacer chez le cordonnier, l'horloger, la couturière... en vélo! »

La gestion du second confinement ?

« Notre organisation a été éprouvée lors du premier confinement. La volonté de Nantes Métropole de favoriser l'usage du vélo avec nos nouveaux aménagements en centre-ville est un facteur positif.

Ce second confinement nous apporte une continuité et consolide le développement de notre activité grâce à l'essor de la pratique du vélo. Nous avons doublé notre masse salariale et nous souhaitons maintenir cette dynamique à long terme. Nous réparons une quinzaine de vélos par jour! En 2021, nous avons programmé des travaux pour améliorer notre espace de travail. Notre vœu pour 2021? Que nos clients roulent durablement en mode plaisir, sportif ou pour aller au travail en toute liberté! »

« En complément de la réparation et de la vente d'accessoires, nous réalisons du montage à la carte. On adapte de A à Z les vélos de nos clients pour satisfaire leurs besoins : le vélotafeur qui va au boulot, les professionnels nantais de la livraison, les personnes âgées qui exigent de bons freins et même des voyageurs qui randonnent depuis la Bretagne en passant par la Loire à vélo! »

+ D'INFOS L'Atelier de la Poule Noire à Nantes contact@la-poule-noire.fr +

Le management au cœur de la réussite

En entreprise, l'artisan intervient sur « tous les fronts ». Souvent happé par la production, les achats, le suivi administratif et commercial, vous devez aussi travailler sur la stratégie : projets, investissements, organisation... Pouvoir compter sur l'autonomie et la loyauté de vos équipes est essentiel pour vous consacrer pleinement à votre mission de chef d'entreprise.

Le contexte actuel complexe suscite de l'instabilité : évolution des pratiques, crise économique, marchés tendus... Dirigeants et salariés peuvent perdre leurs repères : actions et décisions désordonnées prises dans l'urgence, craintes sur l'avenir, confiance à l'entreprise... C'est pourquoi le management est au cœur de la réussite des entreprises artisanales.

3 jours de formation Management pour agir sur l'essentiel

Aujourd'hui, il est primordial pour le dirigeant de créer les conditions nécessaires pour :

→ accroître l'autonomie de ses salariés,

- susciter l'enthousiasme,
- instaurer une relation de confiance réciproque,
- encourager les bonnes initiatives et les bonnes pratiques.

La réussite de ces objectifs renforce naturellement la satisfaction des clients, la rentabilité, la pérennité de l'entreprise.

La formation « gérer, encadrer, motiver » permet de s'approprier des outils clairs, pragmatiques, adaptés à chaque participant pour une application directe en entreprise.

i Prochaines sessions 9, 16 et 23 mars / 10, 17 et 24 juin
+ D'INFOS ET INSCRIPTION formationcontinue44@artisanatpaysdelaloire.fr - 0251138322

ALIMENTATION - RESTAURATION - MÉTIERS D'ART - TERTIAIRE - MÉCANIQUE/CARROSSERIE

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT
DES PAYS DE LA LOIRE

Pour nous, une porte doit toujours rester ouverte.

URMA
Bien plus qu'une orientation

Journée Portes Ouvertes
Le samedi 13 février de 9h à 17h

<p>Saint-Nazaire 02 28 54 17 01 66 rue Michel Ange Quartier Heinlex</p>	<p>Sainte-Luce/Loire 02 40 18 96 96 1 place Jacques Chesné</p>
--	---

urmapaysdelaloire.fr

Retrouvez-nous sur

Grâce à l'alternance, la CMA et l'URMA transmettent les savoir-faire des artisans aux nouvelles générations.

NOS APPRENTIS ONT DU TALENT

OTO, le fauteuil à suivre !

En mai 2020, nous vous présentions Alexia Audrain et OTO, son fauteuil à étreindre. Réalisé dans le cadre de son projet de fin d'études en BTMS ébéniste, OTO est un mobilier en bois à but thérapeutique, conçu pour les personnes atteintes de troubles autistiques. Ses parois intérieures se gonflent et viennent contenir le corps de l'utilisateur. Depuis, Alexia a remporté le 1^{er} prix au concours La Canopée, catégorie Idéation, le prix coup de cœur de l'ESB (École supérieure du bois) et 5 000 €, apport financier utile au démarrage de son entreprise. Avec l'aide logistique et ingénierique de l'ESB pour fabriquer un nouveau prototype, Alexia travaille aussi avec le CHU de Tours. Objectif : faire d'OTO un dispositif médical reconnu. Pour franchir les étapes nécessaires avant la commercialisation prévue en 2022, Alexia est épaulée par Atlanpôle, incubateur de Start-Up dans l'innovation et la santé. Finaliste du Grand Prix de l'innovation pour la santé de l'enfant, créé par la Fondation St Pierre, catégorie Espoir, elle remporte le 1^{er} prix et un chèque de 25 000 €. De quoi se lancer dans la réalisation de nombreux OTO !



CORALIE MONNET

2 expérimentations pour assurer la continuité pédagogique

À l'Urma 44, pendant le confinement, deux expérimentations innovantes ont permis la continuité pédagogique auprès d'un public post bac (BTS Tertiaire).

Les apprentis sont en classe, le professeur est chez lui

Sur l'écran, le vidéo projecteur fait apparaître le visage du professeur. De l'autre côté, grâce à une caméra grand angle, l'enseignant voit et entend l'ensemble du groupe. Les apprenants sont responsabilisés quant à leurs interventions orales, chacun devant prendre la parole dans le respect de l'autre. Lorsque les questions sont personnelles, elles sont transmises par mail pour être individualisées.

L'apprenti est chez lui, le reste du groupe et le professeur sont en classe

Un apprenant, diagnostiqué cas contact, doit rester chez lui tout en étant en capacité de suivre le cours. La séquence est filmée par le biais d'un ordinateur en accord avec le groupe. L'apprenant, à distance, suit le cours en direct sur son PC. Si ce dernier est doté d'un

micro, il peut interagir, à distance, avec le groupe comme avec le professeur. Principale leçon à tirer de ces expérimentations : disposer d'un équipement de bonne qualité et de connexions internet fiables. Cette première expérience permettra à moyen terme la mise en place d'activités en distanciel.



Renault et les « CFA hors les murs »

Dans le cadre d'une évolution de sa stratégie de formation, l'Urma et Renault ont signé un partenariat afin de renforcer leur lien sur les formations techniques. Cet accord rentre dans le cadre des « CFA hors les murs » créé par Renault. Avec deux objectifs :

1. proposer des formations intégrant les spécificités techniques et méthodologiques du constructeur sur des groupes classes, dans le cadre de cursus en apprentissage ou en contrat pro ;
2. participer, en collaboration avec les services de formation Renault, à la montée en compétences des salariés de la marque.

Le 30 septembre dernier, ce partenariat était officialisé lors de sa signature par Monsieur Sautier, responsable formation Renault France et par le président Bely pour l'Urma44.

POUR LES APPRENANTS DE L'URMA

Prévention de la lombalgie au travail



Dans le cadre de leur 5^e année de formation en masso-kinésithérapie, cinq étudiants de l'IFM3R ont imaginé un projet de sensibilisation et de prévention auprès des apprentis pour prévenir les risques de lombalgie. Objectif : prévenir et éduquer dans un contexte de santé publique. Ce projet a regroupé trois sections d'apprentis, deux en cuisine et une en service et commercialisation. Le thème de la lombalgie rentre dans le

référentiel de formation des apprenants. Le 15 octobre dernier, les cinq étudiants ont observé les gestes et postures des apprentis dans les laboratoires. Le 10 novembre, les futurs kinésithérapeutes leur restituaient observations et conseils. L'équipe pédagogique de l'Urma salue cette initiative. Un travail utile pour la santé de nos apprentis ! Et au-delà, un bel exemple de rapprochement entre jeunes professionnels et jeunes soignants !



POISSONNIER-ÉCAILLER UN MÉTIER DE PASSION ET D'AVENIR !

Nombreuses sont les poissonneries en recherche de personnel qualifié. L'Urma 44 innove et s'adapte aux besoins des entreprises. L'ouverture d'une formation en CAP poissonnier-écailler, par la voie de l'apprentissage ou dans le cadre de la formation tout au long de la vie, va dans ce sens. Selon le profil du candidat, sa durée varie de 9 à 24 mois, avec à la clé une insertion rapide vers l'emploi ! Au programme de l'enseignement professionnel : organisation et préparation, transformation des produits, vente et commercialisation. Nous proposons plusieurs solutions pour accompagner les bénéficiaires dans leur souhait de se former à ce métier de passion.

+ D'INFOS Jimmy Villa - jvilla@artisanatpaysdelaloire.fr +

Véronique Laroche - vlaroche@artisanatpaysdelaloire.fr +



DOMINIQUE RONNE - ATELIER DU CHAT QUI VEILLE

« FORMER EST UN ÉBLOUISSEMENT »

Sollicitée par des professionnels de l'ameublement, l'abat-jouriste Dominique Ronne se prend au jeu de la formation en 2012. Depuis, elle consacre la majeure partie de son activité à la transmission de son savoir-faire.

Isabelle Flayeux



Poussée par l'envie de créer de ses propres mains, Dominique Ronne, commerciale, se reconvertit en 2005 dans la fabrication d'abat-jour sur mesure. Sept ans après l'ouverture de l'Atelier du chat qui veille à Genté (16), elle se lance dans la formation pour partager son savoir-faire. « *Former est un éblouissement. Je transmets le métier que j'adore à des professionnels intéressés, soit par un complément d'activité en ce qui concerne les tapissiers, soit par l'ouverture de leur propre atelier, expose l'abat-jouriste. Le but est de donner un outil qui va leur permettre de gagner leur vie. Je me sens utile et les créations sont de qualité, à partir de matières nobles. Nous travaillons pour faire avancer les choses, c'est-à-dire trouver de nouvelles formes, les interpréter. Le métier est redevenu un univers vivant.* » En 2021, elle espère pouvoir ouvrir un petit centre de formation sur les métiers de l'ameublement et former ses élèves à élargir et com-

pléter leur offre avec d'autres objets de décoration.

Former plutôt que fabriquer

Artisan d'art depuis 2007, Dominique Ronne décroche avec fierté le titre de Maître artisan d'art en 2018. « *Cette reconnaissance de mes pairs était d'autant plus appréciable que le prestigieux label Entreprise du patrimoine vivant, obtenu en 2013, venait de m'être enlevé.* » Si son atelier répond aux critères d'attribution, le problème est que 80 % de son chiffre d'affaires viennent de la formation. Une aberration pour l'abat-jouriste: « *Je trouve inadmissible de retirer ce genre de label, qui officiellement est là pour contribuer à la reconnaissance d'un métier menacé, à quelqu'un qui fait tout son possible précisément pour que le métier en question perdure.* » Depuis 2012, sur les 132 élèves formés, 80 à 85 % sont à la tête d'ateliers toujours en fonctionnement. Une fierté pour le maître artisan d'art!

UN PROGRAMME COMPLET

Du lundi au samedi, une semaine sur deux, les formations de l'Atelier du chat qui veille accueillent quatre à six personnes. Indispensable pour découvrir les bases techniques de la fabrication d'abat-jour sur mesure, le module initiation précède deux modules de perfectionnement et un cours sur les abat-jour plissés. En complément, les stages à thème (art déco, victorien, motifs floraux, lanternes...) offrent la possibilité aux stagiaires de libérer leur créativité. Dominique Ronne assure un suivi technique continu et communique avec ses élèves via trois pages Facebook.

CONSEILS DE PRO

« *Je ne fabrique plus et je travaille passionnément à la formation. J'oriente les demandes des devis vers mes anciens élèves, selon la situation géographique.* »

CE QUI CHANGE au 1^{er} janvier 2021

Comme chaque année, le 1^{er} janvier est synonyme de changements, notamment en matière de réglementation pour les entreprises. Présentation de quelques modifications* qui vont impacter votre vie quotidienne.

Smic

Covid oblige, la hausse du Smic est limitée puisqu'elle est calculée à partir de la hausse des prix et des salaires. L'augmentation est de 0,99 %. Le montant brut horaire passe ainsi à 10,25 €, soit 1554,58 € bruts par mois (+15 €).

Chômage partiel

Les salariés percevront 60 % de leur salaire brut et les entreprises seront remboursées de 60 % des sommes versées.

Timbres

Le prix du timbre vert, pour les plis distribués en 48 heures en France, passe de 97 centimes à 1,08 € (+11,3 %). Le timbre rouge, pour une lettre prioritaire distribuée le lendemain, passe à

1,28 €, contre 1,16 € en 2020 (+10,3 %). Cette hausse intervient pour tenter de compenser la baisse continue des volumes de courriers distribués.

Impôts

Le barème de l'impôt sur le revenu est revalorisé de 0,2 %.

Lutte contre le gaspillage

En cas de non-respect du refus de publicité, l'amende est de 1500 € (3000 € en cas de récidive).

Rénovation

Le dispositif MaPrimeRénov' devient accessible à tous les propriétaires.

Soldes

Du fait de la crise sanitaire, le Gouvernement a décalé les dates légales.

Les soldes d'hiver débiteront le 20 janvier et dureront quatre semaines.

Logement

Les douches installées dans les logements neufs devront être à l'italienne.

Allocations

Les APL sont calculées en fonction des revenus de l'année en cours.

Électricité

Les tarifs réglementés d'électricité sont supprimés pour tous les professionnels, sauf pour les entreprises qui emploient au plus dix personnes, et/ou dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels excèdent 2 millions d'euros.

* Les mesures listées ci-dessus n'intègrent pas encore celles issues de la LF 2021 et de la LFSS 2021.

DIFFICULTÉS : QUATRE CELLULES D'ÉCOUTE À SOLLICITER

1. Réseau des CMA : le premier réflexe

Pour répondre aux questions sur la situation sanitaire et accompagner les artisans dans leurs démarches pour bénéficier des aides du Plan de relance, les CMA ont mis en place des cellules d'urgence sur tout le territoire (numéros d'appel et e-mails), afin de répondre au plus vite à leurs demandes.

Pour obtenir un contact près de chez vous: covidcma.artisanat.fr, puis cliquez sur la carte pour renseigner votre région.

2. Bercy : l'appui technique

0806 000 245 (non surtaxé)

Du lundi au vendredi, 9 h à 12 h - 13 h à 16 h

Fonds de solidarité, CA généré par le « click & collect », prime journalière, chômage partiel... La cellule d'information de Bercy permet aux entreprises et aux associations en difficulté d'entrer en relation avec des interlocuteurs dédiés pour répondre à chacune de leurs questions. Le service est assuré en parallèle avec la Direction générale des finances publiques et l'Urssaf.

Le plateau téléphonique est venu compléter une plateforme en ligne, riche en documentations: www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises.

3. Soutien psychologique : reprendre pied

0 805 65 505 0 - 7 jours sur 7 - 8 h à 20 h

Bercy et l'association Apesa (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë) prolongent la cellule d'écoute téléphonique, mise en place fin avril. Cette initiative bénéficie de nombreux soutiens, dont celui de CMA France. À l'issue de l'appel, et selon la gravité de la situation, les chefs d'entreprise se voient proposer une prise en charge rapide et gratuite par un psychologue ou une réorientation vers des structures publiques ou privées spécialisées dans ce type d'accompagnement.

4. Télétravailleurs : sortir de l'isolement

0800 13 00 00 (gratuit et anonyme) - 7 j/7 - 24 h/24

Afin de soutenir les télétravailleurs contraints et parce que les TPE et PME n'ont pas toujours les moyens de financer les services de professionnels spécialisés dans les domaines de la prévention et de la santé au travail, le Gouvernement a jugé opportun la mise en place d'un numéro vert dédié. Pour répondre efficacement aux appels, 70 psychologues ont été sollicités par le ministère du Travail.



Gel des primes : les assureurs jouent (enfin) le jeu

Les cotisations d'assurance des TPE et PME fermées administrativement n'augmenteront pas l'année prochaine. Et cette mesure vise toutes les entreprises de moins de 250 salariés contraintes à garder portes closes. Retour sur ce bras de fer entre Bercy et le secteur de l'assurance...

Les commerces sont fermés mais les primes d'assurance continuent d'être dues. À écouter de nombreux commerçants et artisans, les compagnies ne répondraient pas toujours présentes, notamment sur le risque pertes d'exploitation. Bruno Le Maire les invite même souvent à « *faire plus* ».

Face à leur immobilisme, le locataire de Bercy a déterré la hache de guerre le 1^{er} décembre. Et a déclaré qu'il soutiendrait l'amendement du sénateur LR Jean-François Husson, qui vise à instaurer une taxe sur les assurances dommages, si les assureurs ne réalisaient pas un « geste significatif » en faveur, notamment, des cafés, hôtels et restaurants (CHR). Derrière ce « geste », entendez « le gel de prime d'assurance pour 2021 », que Bercy réclamait depuis des semaines, au profit des secteurs les plus durement touchés par la crise sanitaire.

De la menace à l'ultimatum

Le ministre de l'Économie est passé de la menace à l'ultimatum puisqu'il

a sommé les assureurs de lui faire des propositions avant le lundi 7 décembre, jour fixé pour un rencontre avec les principaux représentants des assureurs français. À l'issue de cette entrevue, les compagnies d'assurance ont finalement accepté de geler les cotisations des contrats multirisques professionnels pour l'année 2021, dans les secteurs les plus touchés par la crise.

D'autres projets sur la table

L'accord trouvé à Bercy le 7 décembre dernier prévoit également d'offrir « *gratuitement en 2021 aux mêmes entreprises une couverture d'assistance pour les chefs d'entreprise et les salariés quand ils ont été touchés personnellement par le coronavirus.* »

En outre, la création d'une « médiation » de l'assurance est annoncée. Elle aurait pour objet de « *régler les litiges entre les compagnies et les professionnels* », a précisé le ministre. Bruno Le Maire a confié cette mission à l'actuel médiateur de l'assurance pour les particuliers, Arnaud Chneiweiss.

TESTS ANTIGÉNIQUES

Désormais possibles dans votre entreprise !

Le test antigénique est réalisé via un prélèvement dans les narines à l'aide d'un écouvillon, comme le test PCR. Contrairement à ce dernier, les résultats sont rapides et obtenus en 15 à 20 minutes. Les tests peuvent être réalisés en entreprise, si le salarié donne son accord et si l'employeur a pris soin de déclarer sa pratique auprès de l'Agence régionale de santé (ARS).

Qui procède aux prélèvements ?

Un arrêté du 17 novembre 2020 étend la liste des personnes habilitées à procéder aux prélèvements. Outre les médecins, pharmaciens et infirmiers, les techniciens de laboratoire, les préparateurs en pharmacie, les ambulanciers et même certains étudiants peuvent le pratiquer. Artisans ou salariés ne peuvent donc pas les effectuer eux-mêmes. Ils doivent impérativement s'entourer d'un professionnel de santé.

Tester, rassurer, isoler

Réalisé en entreprises par un infirmier, le test est intégralement aux frais de l'employeur et coûte une vingtaine d'euros (test et acte de prélèvement). Le secret médical doit être préservé. En cas de test positif, le malade doit s'isoler immédiatement et contacter son médecin traitant. L'objectif est de limiter le risque de foyers épidémiques et de rassurer les salariés qui, dans les secteurs de l'artisanat et du commerce, peuvent rarement télétravailler.

La liste des tests antigéniques autorisés est disponible sur le site du ministère de la Santé : COVID-19.SANTE.GOUV.FR/TESTS.

La liste des officines et des soignants volontaires pour ces dépistages antigéniques est en cours de publication, dans la rubrique d'informations générales de la nouvelle application « TousAntiCovid ».

ÉVALUEZ VOS DETTES

Avant de fermer sa société, l'analyse de la situation comptable est primordiale. Si vous croulez sous les dettes, la clôture relève alors de la compétence du tribunal. Pour fermer volontairement, il faut pouvoir payer toutes les sommes dues.

PENSEZ AUX FORMALITÉS ANNEXES

Il est important de penser aux formalités liées à l'ancienne vie de la société : telles que la résiliation des assurances, ou des abonnements téléphoniques, sans oublier la clôture des comptes bancaires.

PROCÉDEZ EN TROIS ÉTAPES

Il faut décider de la dissolution de la société et nommer un liquidateur. Il convient ensuite d'accomplir les opérations de liquidation (payer les dettes). Et enfin, fermer définitivement la société via sa radiation au RM et/ou au RCS.

LECTURE RAPIDE

Se résoudre à fermer sa société : comment et à quel prix ?

Covid, faillite, mais aussi volonté de changement de vie professionnelle : les raisons pour fermer sa société ne manquent pas. Avant de sauter le pas, mieux vaut être bien renseigné sur les démarches juridiques et les coûts engendrés par une telle décision.

Loetitia Muller

Les démarches de fermeture peuvent varier en fonction de la forme juridique de la société, néanmoins trois étapes sont inévitables : la dissolution, la liquidation et la radiation. On fait le point sur ces formalités et leur coût.

Comment dissoudre sa société ?

C'est la première étape qui consiste en l'arrêt de l'activité. La décision, si elle n'est pas imposée par le juge, doit être prise par les associés réunis en assemblée générale. Évidemment, si l'associé est seul, la décision lui appartient. Il convient de nommer un liquidateur et de dresser un procès-verbal (PV) de

dissolution. Sa rédaction prouve la volonté de fermer la société. Ce PV doit ensuite être enregistré au service des impôts des entreprises. Cette opération vous coûtera 375 €. Il faut ensuite procéder aux publications dans un journal d'annonces légales (JAL), après la dissolution et après l'approbation de votre dernier bilan comptable. Le prix est fixé à la ligne publiée et varie selon les départements. Il oscille généralement autour de 200 €. Vient enfin le dépôt d'une demande d'inscription modificative, au Répertoire des métiers (RM) de votre CMA ou au Registre du commerce et/ou des sociétés (RCS) de votre CCI, si vous avez la double immatriculation : cette formalité doit être effectuée sous un mois à compter de la date de dissolution.

Comment liquider sa société ?

C'est le rôle du liquidateur (judiciaire, ou choisi par les associés en cas de fermeture volontaire sans dette). Une fois la société dissoute, ce dernier dispose de trois mois pour la liquider. Comment ? En transformant les actifs de la société en liquidités afin de payer tous les créanciers. S'il reste de l'argent, on l'appelle « boni de liquidation » et il est partagé entre associés, après avoir versé un droit de partage de

2,5 %. À ce stade, la société n'est pas encore fermée, elle ne le sera qu'une fois la radiation réalisée.

Une exception existe toutefois pour les sociétés unipersonnelles avec personne morale (SASU, EURL). En effet, elles n'ont pas à être liquidées après leur dissolution. La loi prévoit une transmission universelle de patrimoine. Les dettes et créances sont directement absorbées par la personne morale.

Comment procéder à la radiation de sa société ?

Le dirigeant, muni de ses comptes définitifs de liquidation, doit demander la radiation auprès du greffe du tribunal de commerce (ou de la chambre commerciale du tribunal judiciaire en Alsace-Moselle). C'est l'acte qui met définitivement fin à la société. La radiation entraîne avec elle la disparition de l'immatriculation de la société au RM et/ou au RCS. La société n'a alors plus d'identité. Le greffe diffuse ensuite un avis au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc) et remet à l'entreprise un extrait Kbis de radiation. Il faut compter environ 200 € pour l'enregistrement du dossier de dissolution et la radiation. Loin d'être un échec, la fermeture d'une société peut également constituer un nouveau départ.

Sauvegarde judiciaire : prenez la main !

Reports de charges et prêts vous évitent pour le moment des défaillances, et après? Si vous rencontrez des difficultés insurmontables, la procédure de sauvegarde permet d'apurer les dettes et de réorganiser son activité: un bon moyen pour se relever de la crise. *Laetitia Muller*

Une condition préalable est toutefois requise: l'entreprise ne doit pas être en état de cessation de paiement. Elle doit pouvoir faire face à son passif exigible (ses dettes) avec son actif disponible (trésorerie, placements débloqués, avoirs).

L'ouverture de la procédure

Le représentant légal fait une demande devant le greffe du tribunal de commerce où siège son entreprise en s'y rendant, ou tout simplement en ligne sur le site www.service-public.fr/professionnels-entreprises. Il complète ensuite le « formulaire de demande d'une procédure de sauvegarde », en détaillant ses difficultés et les raisons qui l'empêchent de les surmonter. Il transmet également un ensemble de documents justifiant sa situation (comptes annuels, situation de trésorerie, inventaire des biens...).

À réception du formulaire et des pièces, le tribunal peut, par jugement, ouvrir une procédure de sauvegarde et désigner un juge-commissaire ainsi que deux mandataires de justice: l'un représentera les créanciers, l'autre assistera l'entrepreneur dans sa gestion. C'est alors que s'ouvre la période d'observation pour une durée qui varie, en fonction de la situation, de six à dix-huit mois.

La période d'observation

L'objectif est de dresser un bilan économique et social de la structure et d'étudier ses possibilités de rétablissement. Le représentant légal reste aux commandes de son entreprise, même s'il est conseillé et assisté par un mandataire.

Pour faciliter la sauvegarde, toutes les dettes sont bloquées durant cette période. Plus exactement: les poursuites des créanciers sont suspendues. En parallèle, tous les contrats en cours se poursuivent (bail, fournisseurs...). Le tribunal observe le fonctionnement de la société et trois choix s'offrent alors à lui. Soit la situation s'est améliorée, la procédure est stoppée et la vie de l'entreprise reprend son cours. Soit la situation s'est aggravée, dans ce cas le tribunal convertit la procédure en redressement ou liquidation judiciaire. Ou, enfin, la société ne va pas mieux mais elle peut se rétablir: le tribunal arrête un plan de sauvegarde.

Le plan de sauvegarde

L'objectif est de sauver l'entreprise en prenant les mesures adaptées. Ainsi, un plan peut prévoir un changement de structure sociale ou la cession d'une activité par exemple. Face à ce projet de rétablissement, le plan définit également les garanties offertes par le chef d'entreprise pour assurer l'exécution de son plan dont la durée ne peut pas excéder dix ans. Éviter le dépôt de bilan est donc encore possible! Le constat est clair pour l'organisme d'État France stratégie: « *Les entreprises qui choisissent la procédure de sauvegarde s'en sortent mieux (62 % obtiennent un plan de restructuration), 73 % de celles qui entrent en redressement judiciaire périssent.* » Et en cette période de crise, l'État ne ménage pas ses efforts législatifs, une ordonnance du 26 novembre dernier adapte les règles relatives aux entreprises en difficulté du fait de la Covid-19.

Les cotisants peuvent enfin transiger avec l'Urssaf

Depuis 2015, un article du Code de la sécurité sociale prévoit la possibilité d'une transaction entre un cotisant et l'Urssaf. Mais le modèle de protocole transactionnel manquait à l'appel, rendant la mesure inapplicable dans les faits. Un arrêté du 8 octobre fixe enfin le modèle de transaction attendu. Sont concernés par exemple, pour une période limitée à quatre ans, les sommes liées aux majorations de retard et aux pénalités, les montants relatifs aux avantages en nature, aux avantages en argent ainsi qu'aux frais professionnels (frais de repas...).

Tous les détails dans l'article « Les cotisants peuvent enfin transiger avec l'Urssaf » sur www.lemondedesartisans.fr.

Travailleur handicapé : une nouvelle aide à l'embauche de 4 000 €

L'aide financière pour l'embauche de travailleurs handicapés, mise en place par un décret du 6 octobre 2020, s'adresse à toutes les entreprises privées. D'un montant de 4 000 €, elle s'applique aux contrats conclus entre le 1^{er} septembre 2020 et le 30 juin 2021. Explications pratiques...

Isotitia Muller

Qui a droit à l'aide et pour quel montant ?

Tous les employeurs privés, artisans et commerçants, ont droit à cette aide, dès lors qu'ils sont à jour de leurs obligations de paiements et qu'ils n'ont pas procédé, dans l'année 2020, à un licenciement pour motif économique sur le poste pour lequel ils embauchent. On peut percevoir l'aide pour tout recrutement d'un salarié bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), à la date de conclusion du contrat. Précision utile fournie par le ministère du Travail : le gérant peut bénéficier de cette aide, s'il se salarie et s'il est minoritaire. Il en est de même pour l'embauche d'un associé ou d'un cogérant salarié de l'entreprise avec une RQTH. L'aide est égale à 4 000 € au maximum pour un salarié à temps plein. Elle est versée (par l'agence de service des paiements-ASP), par tranche de 1 000 € maximum, chaque trimestre pendant un an. Son montant est proratisé en fonction de la durée de travail du salarié, et de la durée de son contrat.

Quels sont les contrats concernés ?

L'aide est ouverte pour les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD) de plus de trois mois, conclus entre le 1^{er} septembre 2020 et le 30 juin 2021. Il convient d'être vigilant quant à la

rémunération ; en effet, le salaire horaire indiqué dans le contrat doit être inférieur ou égal à deux fois le montant horaire du Smic (soit à 20,30 € bruts). Cette condition s'apprécie à la date de conclusion du contrat de travail. En conséquence, rien n'interdit juridiquement à l'employeur d'augmenter la rémunération du salarié au-delà de ce seuil en cours d'exécution du contrat.

Comment obtenir l'aide ?

Il faut en faire la demande, à partir du 4 janvier 2021, et dans les six mois qui suivent le début du contrat, via le portail « SYLAé ». Le chef d'entreprise doit fournir :

- une attestation sur l'honneur de remplir les conditions d'éligibilité de l'aide ;
- la copie de sa pièce d'identité ainsi que celle du salarié ;
- le contrat de travail ;
- la décision d'attribution de RQTH.

Il doit ensuite attester du maintien du salarié handicapé dans ses effectifs en transmettant, toujours via « SYLAé », une attestation de présence du travailleur. Cette formalité doit être accomplie dans les quatre mois suivant l'échéance de chaque trimestre. Elle est d'importance puisque le retard, ou le défaut de production de ce justificatif, engendre le non-versement de l'aide sur la période.

Commerces inclusifs et embauches partagées

Une mutualisation d'embauche est possible. En effet, « deux employeurs différents peuvent bénéficier de l'aide au titre de l'embauche d'un même salarié et, dans ce cas, l'aide est proratisée en fonction du temps de travail dans chaque entreprise », précise le ministère du Travail. Dans la droite ligne de cet avantage, les CFA accueillent plus d'apprentis en situation de handicap. Évalué en début de contrat, le maître d'apprentissage pourra obtenir jusqu'à 4 000 € de prise en charge pour les adaptations à effectuer.

Charge utile maxi : 1 000 kg
 Volume utile : 4,6 / 5,3 / 6,1 m³
 (+ 0,5 m³ avec Flexcargo)

Motorisations :
 Électrique synchrone 136 ch
 Vitesse maxi : 130 km/h



Dimensions : 4 609 / 4 959 /
 5 309 x 2 010 x 1 905 mm
 PTAC : 3,0 T

OPEL VIVARO-E

Branché et performant

Opel vient d'enrichir la gamme de son Vivaro avec une version 100 % électrique : le Vivaro-e. Du point de vue esthétique, ce modèle ne se distingue des versions diesel que par sa trappe de recharge, située au niveau de l'aile avant gauche et, bien entendu... par l'absence de pot d'échappement. *Guillaume Geneste*

Un très bel agrément de conduite

Le Vivaro-e distille un agrément de conduite élevé. Le silence à bord n'est troublé que par les bruits extérieurs. Les accélérations et les reprises sont très convaincantes, le couple maxi de 260 Nm étant disponible immédiatement. La vitesse maxi (bridée à 130 km/h) est aisément atteinte et maintenue.

En ville, son lieu d'évolution de prédilection, le Vivaro-e est particulièrement plaisant.



Deux batteries pour deux autonomies

Bien qu'à vocation urbaine, là où il est à la fois le plus pertinent et où la question de l'autonomie est limitée, le Vivaro-e est proposé avec deux batteries : une de 50 kWh, pour une autonomie maximale de 230 km, et une de 75 kWh pour atteindre les 330 km (norme WLTP).

Côté recharge, il faut compter 14 à 18 heures sur une prise standard 220 V/16A, 3 à 4 h 30 avec une prise 11 kW et 30 à 45 minutes avec borne rapide 100 kW DC (courant continu).

Un confort élevé

La vie à bord du Vivaro-e est particulièrement agréable. Il dispose exactement des mêmes équipements que les versions diesel ; seules différences notables : un tableau de bord spécifique qui intègre un indicateur de « consommation » d'énergie, un sélecteur de vitesse avec une position « B », pour Brake, qui permet de récupérer un maximum d'énergie au levé de pied et en descente, et un bouton mode (trois modes disponibles : Eco, Power et Normal).



PHOTOS : © OPEL



- Silence de fonctionnement
- Agrément de conduite

Prix plus élevé qu'un diesel

Temps de recharge sur prise classique



À PARTIR DE 33 200 € HT (HORS BONUS)



Gilles Saint-Didier,
vice-président « Électroniciens »
de Fedelec

« Il y a de plus en plus
d'apprentis mais pas dans
nos métiers... Un artisan
gagne plus qu'un technicien
supérieur, dommage que
l'Éducation nationale n'en
fasse pas état auprès des
jeunes et de leurs parents ! »

www.fedelec.fr

DÉPANNEURS INFORMATIQUES

ENTRE « TENDANCE » ET DÉSHÉRENCE

Le dépannage informatique, porté par la dynamique de l'économie circulaire, répond aux enjeux écologiques actuels. Malgré cela, les jeunes désertent ce métier artisanal. Le point avec le très impliqué Gilles Saint-Didier, artisan et dépanneur informatique, vice-président « Électroniciens » de Fedelec. Sophie de Courtivron

La majorité (67 %) des réparateurs informatiques enregistrés comme tels sont des artisans. On retrouve aussi ce savoir-faire chez des entrepreneurs de dépannage électroménager et électronique grand public, antennistes, réseau VDI¹. « Nous représentons 4 600 professionnels dont 10 à 15 % font aussi de la réparation informatique », pose Gilles Saint-Didier, vice-président « Électroniciens » de Fedelec, organisation professionnelle des TPE de l'électricité et de l'électronique. « Nous sommes la seule fédération qui représente les indépendants du métier. » En face de ces artisans ? Des grandes surfaces spécialisées, des ateliers industriels et des structures de réparation nationales. La réparation a le vent en poupe. « Ce que l'on jetait il y a cinq ans, on le répare aujourd'hui ».

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

À partir du 1^{er} janvier 2021, un « indice de réparabilité » (une note entre 0 et 10) sera affiché sur certains appareils (smartphones, ordinateurs portables...). Fruit de deux ans de travaux menés par le CGDD² avec l'appui de l'Ademe³, sa construction a réuni producteurs et importateurs, réparateurs, ONG, associations, secteurs de l'auto-réparation et de l'économie sociale et solidaire.

« Au départ, les constructeurs voulaient déterminer l'in-

dice seul, nous nous sommes battus. » L'identification des réparateurs vis-à-vis des clients est aussi indispensable. « Quasi tous les professionnels de Fedelec sont Répar'Acteurs, label porté par les chambres de métiers et de l'artisanat. Cela renforce notre visibilité. »

INDICE DE DURABILITÉ ET FONDS DE RÉPARATION

Un indice de « durabilité », qui remplacera ou complétera l'indice de réparabilité, est en cours d'élaboration avec les mêmes acteurs. Prévu pour lutter contre l'obsolescence prématurée, applicable en 2024, « il devrait ajouter aux informations sur la réparabilité celles concernant l'évolutivité, la robustesse et la fiabilité. » De plus, le dispositif du fonds de réparation⁴ permettra aux particuliers de bénéficier d'une aide financière afin de favoriser la réparation d'un appareil au lieu de l'envoyer à la déchetterie. Malgré ces signaux positifs, « les jeunes ne vont plus vers nos métiers », déplore Gilles Saint-Didier. « Nous n'avons plus de CAP et une seule formation prépare à nos spécialités⁵. Nous nous battons pour la préserver ». Si les temps sont « verts », ils restent sombres.

1. Voix Données Image. 2. Commissariat général au développement durable.

3. Agence de la transition écologique. 4. Prévu dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. 5. Le Certificat technique des métiers « Installateur-dépanneur audio-vidéo électroménager ».

RÉPARATEURS DE CYCLES

VENT DANS LE DOS

Le vélo comme mode de déplacement compte de plus en plus d'adeptes, et bénéficie d'un coup de pouce octroyé par les pouvoirs publics pour permettre aux Français de remettre leur matériel à niveau. De leur côté, les réparateurs de cycles ont besoin de main-d'œuvre. État des lieux.

Franck Caia

Fin 2020, la France a atteint le cap du million de vélos réparés depuis la sortie du premier confinement. Une performance permise par le « Coup de pouce vélo », un programme d'encouragement à la pratique du vélo lancé au printemps par le Gouvernement, qui comprend, entre autres, une aide de 50 € à destination des particuliers pour la remise en état de leur bicyclette personnelle. Le phénomène semble parti pour durer : en mai et juin 2020, les ventes

de vélos neufs avaient plus que doublé, affichant une hausse de 117 % par rapport à la même période en 2019. De surcroît, selon une estimation de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), « 10 millions de vélos facilement réparables dorment dans les caves des Français ». « Mécaniquement », les besoins de main-d'œuvre sont à l'avenant chez les réparateurs de cycles. C'est ce que confirme une enquête menée au cours de l'été dernier auprès de 446 vélocistes. Ainsi, 60 % d'entre eux font état de leur projet de recruter dans les semaines et les mois qui viennent, alors même que 480 embauches ont été comptabilisées entre mai et août ; 56 % disent rencontrer des problèmes dans le domaine de la formation et 42 % pour recruter.

UNE ACADEMIE DES MÉTIERS DU VÉLO

Afin de tenter de structurer une filière diverse sur un marché comptant aussi bien des magasins spécialisés, la grande distribution sportive ou des associations de réinsertion, une académie des métiers du vélo vient d'être mise en place afin de proposer une formation d'opérateur de cycles

visant à aider et à soulager les réparateurs. Dispensée sur un mois, soit vingt jours ouvrés de cours, cette formation comprend cinq journées en milieu professionnel. Réservée aux demandeurs d'emploi, la première session a démarré en novembre dans une demi-douzaine de villes. Plus de 500 personnes suivront cette formation au cours de la première année, puis 750 devraient suivre entre 2022 et juin 2023. Si elle n'est pas qualifiante, « l'acquisition des compétences de base devrait ensuite inciter les plus à l'aise à continuer à se former », précise Zoé Coston, chargée de mission à la FUB.

De son côté, l'Institut national du cycle et du motorcycle (INCM) constate d'ores et déjà « un très fort engouement » pour la formation de mécanicien cycles qui, elle, débouche sur un contrat de professionnalisation. « En 2019-2020, nous avons compté 120 certifiés dans le domaine du vélo, ils seront 260 cette année, c'est énorme, constate le directeur de l'établissement, Jean Le Naour. En ce qui concerne les formateurs, cette spécialité représentait un poste et demi en 2013, dix aujourd'hui, et probablement une quinzaine en 2021. »



Zoé Coston,
chargée de mission au sein
de la Fédération des usagers
de la bicyclette

« L'acquisition des
compétences de base
devrait ensuite inciter
les plus à l'aise à continuer
à se former. »



© DUSAN PETROVICI

incm-formation.fr - fub.fr



« Aucun père n'apprend plus à son fils à se raser. J'accompagne l'éducation de cette nouvelle génération, tout en amenant ce métier d'artisan au rang d'art. »

L'ÂME DU RASOIR

SARAH HAMIZI - LA BARBIÈRE DE PARIS

A huit ans, Sarah Hamizi scellait déjà son sort : elle sera barbrière. Une vocation inébranlable, envers et contre tous ! Aujourd'hui, la persévérante petite Kabyle est devenue « la Barbrière de Paris ». Une marque et une consécration pour cette passionnée devenue, en vingt ans, l'ambassadrice incontestée d'un métier qu'elle a contribué à dépoussiérer.

Julie Clessienne

RITUELS FONDATEURS

Kabylie, années 1980. Un miroir accroché à un chêne séculaire, un coupe-choux patiemment affûté. Devant ses petits-enfants fascinés, l'aïeul s'adonne à son rituel favori : le rasage. Au premier rang, Sarah Hamizi, « autorisée à regarder mais pas à parler » ! L'instant reste gravé, de même que sa vocation. Elle sera barbrière. « *Un métier d'homme pour ma mère* », pour ses pairs aussi. Tant pis ! La persévérance paye : deux maîtres d'apprentissage réputés lui laissent sa chance, à Paris. En 1999, après quelques années en gérance, elle se lance dans son propre projet. Prête à bousculer les codes. « *Dans les barbers-shop d'alors, ça parlait Tiercé et ça chiquait !* »



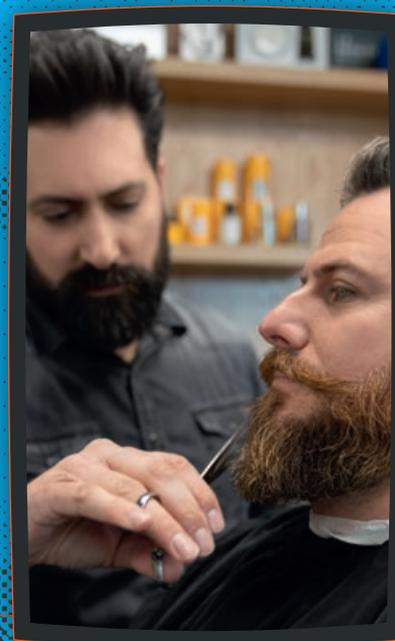
SUBLIMER LES HOMMES

Depuis, Sarah Hamizi a fait de sa féminité un atout : « *Ma sensibilité joue en ma faveur. Je porte un regard de séduction sur les hommes, je sais comment les rendre beaux.* » Si le milieu affiche encore parfois son scepticisme vis-à-vis de l'impétueuse barbrière, Sarah Hamizi assume pleinement l'orientation soin et beauté qu'elle confère à son métier. « *Je veux offrir aux hommes les outils et savoir-faire pour les sublimer.* » Conseils, petites attentions, pédagogie sont ses armes les plus appréciées de sa clientèle, fidèle et régulière. « *La beauté au masculin a trop longtemps été reniée* », déplore-t-elle.



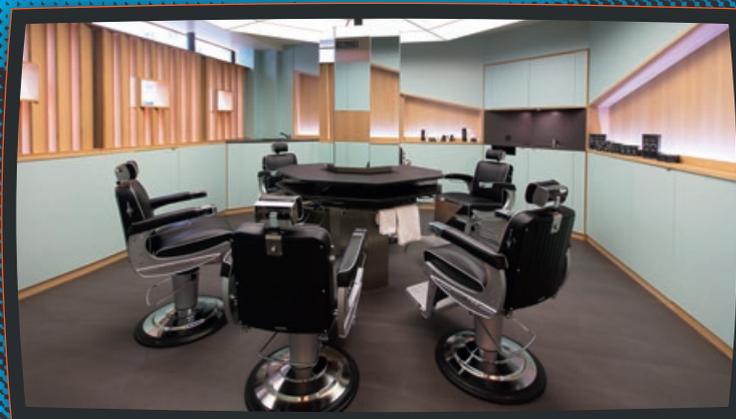
FAIRE ÉVOLUER LE MÉTIER

Armée d'un Brevet professionnel mention complémentaire « Coiffeur spécialisé en hommes », Sarah Hamizi cherche perpétuellement à faire évoluer le métier de barbier. Pour cela, elle n'hésite pas à s'appropriier et à détourner des techniques jusqu'ici seulement utilisées dans les cabinets d'esthétique : épilation faciale à la cire des parties disgracieuses, rasage à la vapeur, « pour dilater les pores et assouplir la peau », maquillage de barbe pour camoufler les trous. Des astuces désormais répandues chez les barbiers, qu'elle enseigne aussi bien à de jeunes professionnels qu'à ses clients eux-mêmes. « Grâce à nos produits dérivés et nos conseils, ils peuvent reproduire certains soins chez eux. »



AMBASSADRICE SUR TOUS LES FRONTS

Depuis quelques années, Sarah Hamizi profite de sa médiatisation constante pour aboutir à la création d'un diplôme de barbier. « Pour l'instant, il n'existe qu'une option en Brevet professionnel alors que c'est un métier porteur dont la pratique peut être dangereuse si elle n'est pas maîtrisée. Nous n'étions que cinq barbiers à Paris en 2000. Nous sommes 500 aujourd'hui ! » Son leitmotiv : « Me demander constamment ce que je peux faire pour mon métier, pour l'aider à avancer. » L'ouverture prochaine de trois nouveaux salons, d'une Académie de barbier et la parution d'un livre compilant des interviews de barbiers du monde entier devraient faire avancer sa cause..



SE DÉVELOPPER À BONNE ALLURE

Sollicitée de toute part pour ouvrir des enseignes en masse, Sarah Hamizi a préféré un développement raisonné. « Mon action est dictée par l'excellence, donc cela se fait à mon allure, selon mes critères et mes valeurs. » Sept salons sont ainsi estampillés « Barbier de Paris » dans la capitale, dans des lieux originaux comme dans une boutique de prêt-à-porter ou dans une clinique privée. Bien loin du style « tatouages et briques rouges » qu'on associe aux barbers-shop. « Le concept évolue sans cesse mais le savoir-faire et le sens de l'accueil restent notre patte. »

DATES CLÉS

2000

Ouverture de son premier salon de 20 m², SH Coiffure, rue Condorcet à Paris.

2007

Naissance de la marque « Barbier de Paris » (3,5 M€ de CA en 2019).

2013

Parution de son premier livre « *Barbes et moustaches : comment les tailler au poil* » aux Éditions Larousse.

2014

Ouverture du flagship, un salon de 200 m² (14 fauteuils), situé dans le centre névralgique de Paris, le 1^{er} arrondissement.

2015

Prix national Stars & Métiers et prix « Coup de cœur du public ».

2021

Refonte du site Internet (5 à 10 % de CA pour le e-shop) et de la gamme de produits dérivés, axée à 95 % sur le naturel.



TROIS ORIGINES, UN MÊME ENGAGEMENT

◀ Les « élécubes », rééditions d'un modèle ancien, ont été choisies tout naturellement pour une exposition dédiée au Fabriqué en France, à l'Élysée, en janvier 2020.

© LES JOUETS DU QUEYRAS

Si certains artisans pratiquent et perpétuent un art né hors de nos frontières, d'autres s'initient au savoir-faire français et s'emploient à l'exercer avec rigueur. Tous sont fidèles aux techniques traditionnelles et affichent une volonté commune de respect et d'innovation. Portrait de trois artisans aux racines différentes, au service de notre artisanat.

Isabelle Flayeux

GIOVANNA GRAZIOSI, FABRICANTE DE JOUETS EN BOIS REMETTRE AU GOÛT DU JOUR UN SAVOIR-FAIRE ANCIEN

Petit village au fond de la vallée de l'Izoard, Arvieux (Hautes-Alpes) est le berceau de la coopérative de fabrication artisanale de jouets en bois « Les Jouets du Queyras », créée en 1920. Voilà sept ans que Giovanna Graziosi, Italienne installée en France depuis 2009, en a pris la gérance. « *Parce que j'ai travaillé en Italie pour un marchand de jouets, mon prédécesseur m'a proposé de prendre sa suite. Le fait de connaître l'univers du jouet et de venir d'un autre pays a été décisif. Il cherchait une personne capable d'apporter un nouvel élan à son entreprise en difficulté.* » Passionnée par un mode de production 100 % made in France, Giovanna Graziosi apprend vite et réussit à s'imposer dans un milieu essentiellement masculin. « *Des fournisseurs doutaient de mes capacités de gérante et imaginaient que je ne savais pas reconnaître*

les essences de bois. » Une modernisation rapide de l'outil de production et du catalogue de produits permet à l'entreprise de trois salariées d'atteindre l'équilibre financier. « *Les méthodes de fabrication n'avaient guère évolué. J'ai investi dans une machine à commande numérique pour augmenter la cadence de production. Parallèlement, nous sommes sortis de la collection traditionnelle pour développer une gamme plus originale et capter de nouveaux clients.* » Présents parmi les 101 produits de l'exposition du Fabriqué en France début 2020 à l'Élysée, Les Jouets du Queyras sont disponibles en vente directe dans deux boutiques, en ligne et chez des revendeurs en France et en Italie.



© LE DAUPHINÉ LIBRE

www.lesjouetsduqueyras.fr LesJouetsDuQueyras jouetsduqueyras

NAOTO HIROSE, BOULANGER-PÂTISSIER AUTHENTICITÉ ET TRAÇABILITÉ DANS LE PLUS GRAND RESPECT DES PRODUITS FRANÇAIS

Naoto Hirose a 25 ans quand il quitte son Japon natal en 2006 pour vivre l'aventure française. « *J'ai pris un billet d'avion avec l'envie de découvrir la langue, la culture et de maîtriser davantage mon métier, la fabrication et l'art de la pâtisserie française.* » À son arrivée à Paris, le jeune homme achète un livre de cuisine, y découvre un célèbre artisan et part en Alsace toquer à sa porte. Embauché comme plongeur, Naoto Hirose fait ses preuves petit à petit au laboratoire à force de volonté et de travail. « *Six ans après, j'ai intégré à Paris le poste de responsable viennoiserie et pâtisserie chez le boulanger-pâtissier Dominique Saibron. J'ai découvert le pain et appris à faire du bio au côté de cet artisan réputé et passionné qui fournit de grands restaurants de la capitale.* » Poussé par l'envie de s'installer, il ouvre en 2015 un laboratoire à Andolsheim (Haut-Rhin) avec Paul Petersen, rencontré lors de son expérience professionnelle alsacienne. Au départ, l'enseigne franco-japonaise livre exclusivement les professionnels de la restauration, de l'hôtellerie, les magasins bio et les cantines. « *La livraison s'est élargie aux particuliers et nous avons ouvert deux boutiques à Colmar et à Sélestat. Peu de maisons proposent des produits 100 % bio. Nous nous attachons à privilégier les matières premières locales. De mon pays, j'apporte un travail de qualité, une traçabilité, des ingrédients comme le yuzu, le matcha et quelques pains.* »



www.hirose.fr

f maisonhiroseatelier

@maisonhirose

ZEYNEP UYSAL, MARBREUSE SUR PAPIER

CONSERVER ET MODERNISER L'ART ANCESTRAL TURC DE L'ÉPHÉMÈRE

Attirée par les livres anciens de la bibliothèque familiale et plus particulièrement par les couvertures et les gardes à motifs, Zeynep Uysal développe très tôt un goût prononcé pour la peinture et la couleur. Une sensibilité qui l'amène, après dix ans d'expérience professionnelle dans la comptabilité, à s'intéresser au savoir-faire du papier marbré, comme un retour à ses racines turques. « *Appelé aussi ebru, qui signifie nuage en persan, cet art traditionnel dans le pays d'origine de mes parents consiste à créer des motifs par transfert de pigments de couleur sur du papier. L'application première est la décoration du livre.* » Pour approfondir ses connaissances et découvrir les secrets de fabrication, Zeynep Uysal se tourne tout naturellement vers un maître marbreur turc en 2006. « *Durant trois ans, j'ai fait les allers-retours Raon-L'Étape (Vosges)-Izmir. La technique d'impression naturelle du papier perdure depuis le VIII^e siècle et la transmission de maître à apprenti est orale.* » Aujourd'hui artisan d'art, Zeynep Uysal pratique l'ebru, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2014, en mêlant passé et présent. « *Je fabrique ma peinture avec des outils ancestraux. Je garde le geste ancien. Si je travaille principalement pour la restauration du patrimoine écrit, je me plais à oser la création en transposant l'empreinte sur des grands formats à accrocher au mur et sur du tissu destiné à la haute couture ou aux costumes de scène.* »



www.atelier-du-papier-marbre.fr

f atelierdupapier.marbre

UN SENS DE L'ÉTHIQUE PARTAGÉ

Fidèle à une technique ancestrale, **ZEYNEP UYSAL** n'envisage pas son activité sans passer par la fabrication de sa peinture à partir de liants naturels et de pigments en poudre qu'elle projette sur la surface de l'eau. Ce qui ne l'empêche pas de faire évoluer la pratique de cet art traditionnel. **GIOVANNA GRAZIOSI** poursuit le savoir-faire d'une maison centenaire sauvée grâce à un vent de modernité. Toujours transformé dans une scierie locale, le bois de la vallée est découpé, poncé, peint à Arvieux. Estampillés 100 % made in France, Les Jouets du Queyras sont modernes, colorés et respectueux de l'environnement. **NAOTO HIROSE** adapte sa fabrication au rythme des saisons. Il sélectionne uniquement les meilleures matières premières biologiques du marché et soutient les savoir-faire locaux. L'authenticité, la transparence et la qualité sont ses maîtres mots.

BRIGITTE KLINKERT

« LES ARTISANS OFFRENT DES PERSPECTIVES À NOTRE JEUNESSE »

Nommée en juillet 2020 ministre déléguée en charge de l'Insertion auprès d'Élisabeth Borne, ministre du Travail et de l'Emploi, Brigitte Klinkert veut trouver des solutions pour ramener vers l'emploi toutes les personnes qui en sont éloignées. Son ancrage alsacien lui permet de considérer l'artisanat comme une solution prometteuse d'insertion. Propos recueillis par Sophie de Courtivron

QUELLES SONT LES GRANDES LIGNES ET OBJECTIFS DE VOTRE POSTE ? VOS DOSSIERS PRIORITAIRES ?

Ma priorité c'est de ne laisser personne sur le bord du chemin en donnant une solution à chacun de nos concitoyens. La politique que je mets en place en matière d'insertion s'appuie sur des dispositifs déjà existants tels que ceux mis en œuvre par le réseau des missions locales, mais également sur des mesures nouvelles comme le Service public de l'insertion et de l'emploi* ou encore par des aides massives dans l'insertion par l'activité économique. L'une de mes priorités, c'est également la jeunesse. Face à la crise il n'y aura pas de génération sacrifiée. Avec l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans, nous avons entamé une véritable dynamique en faveur de l'emploi des jeunes. Elle vient d'être prolongée par le plan du Gouvernement « 1 Jeune, 1 Solution », doté de 6,7 milliards d'euros pour qu'aucun jeune ne soit ni sans emploi ni sans formation. La jeunesse, oubliée des politiques d'emploi depuis des décennies, doit se libérer du chômage de masse. Nous apportons également un soutien nécessaire à l'embauche des personnes les plus éloignées de l'emploi. Pour cela, j'ai déployé avec mes collègues Élisabeth Borne et Sophie Cluzel un plan massif de 300 M€ en faveur des entreprises inclusives.

EN CETTE PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE, QUELLES MESURES SOUTIENNENT PLUS SPÉCIFIQUEMENT L'EMPLOI DANS L'ARTISANAT ?

Le secteur de l'artisanat, au même titre que l'ensemble des TPE et PME, doit pouvoir bénéficier des aides de l'État. Mais, plus que les autres, il faut un effort dans la formation des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi. L'artisanat regorge de formidables corps de métiers qui font la richesse du patrimoine vivant de notre pays, nous devons le préserver et le développer. Pour cela le Gouvernement facilite le recours aux apprentis, avec une prime de 5 000 € pour les moins de 18 ans et 8 000 € pour les majeurs. Cela permettra à l'artisanat d'avoir un gisement de main-d'œuvre qualifiée dans la durée, et donc de se développer.

QUE REPRÉSENTE POUR VOUS L'ARTISANAT ?

L'artisanat fait partie de l'âme de ma région, l'Alsace, comme de l'ensemble du pays. Il fait partie de sa culture et de son histoire mais il est aussi une des clés de son avenir. L'artisanat donne aux régions leurs forces d'authenticité, de créativité et d'innovation. Nous avons toujours été une terre de travail, de savoir-faire connus et reconnus dans le monde entier. Ce sont les artisans qui perpétuent ces savoir-faire. Ils perpétuent également du lien social, ils offrent des perspectives à notre jeunesse. L'artisanat alsacien par exemple a toujours su préserver et réinventer en même temps. Il puise dans ses racines les atouts de son évolution et de son ouverture au monde.

* Le déploiement du SPIE sur le terrain est prévu pour 2021. Cet entretien a été réalisé le 20 novembre 2020.

BIOGRAPHIE

1956

Naissance à Colmar.

1978

Diplômée d'administration publique à l'IRA de Metz.

1983

Élue au conseil municipal de Colmar.

1994

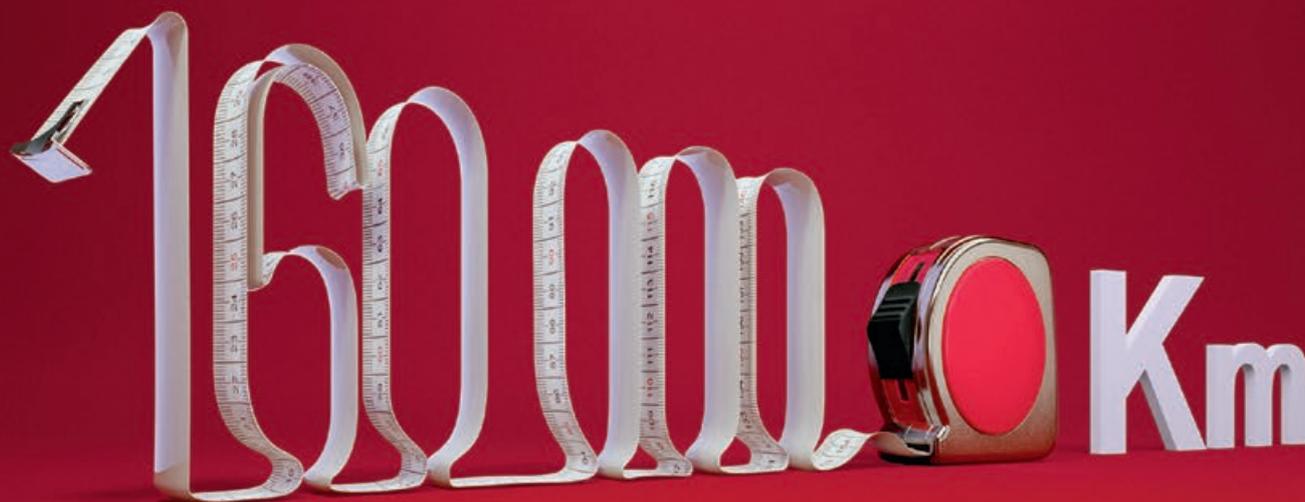
Élue au conseil général puis départemental du Haut-Rhin.

2020

Nommée ministre déléguée en charge de l'Insertion.



© MINISTÈRES SOCIAUX/DICOM/OLIVIERE MERES



DISTANCE GARANTIE



**RESTEZ CONFIANTS !
POUR L'ANNIVERSAIRE DU DUCATO, PROFITEZ DE 160 000 KM OU 4 ANS DE GARANTIE
OFFERTS⁽¹⁾ SUR TOUTE LA GAMME FIAT PROFESSIONAL !**

(1) Extension de garantie *Maximum Care** 2+2 ou 160000km offerte au 1^{er} des 2 termes échu, pour toute **commande et immatriculation du 01/01/2021 au 31/03/2021** sur la gamme Fiorino, Doblo, Talento et Ducato (hors gamme GNV, Tipo société et série limitée). Offre non cumulable avec d'autres offres en cours, réservée aux professionnels (hors loueurs, administrations et clients Grands Comptes). Sur une liste de véhicules en stock chez les distributeurs participants. *Protection maximale. RCS Versailles 342 499 126.



PROFESSIONNEL COMME VOUS

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES ET DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE SUR UNE SÉLECTION D'UTILITAIRES - CONSULTEZ-NOUS :

www.bpmgroup.fr



FORZA AUTOMOBILES Orvault
348 Route de Vannes - 44700 ORVAULT
06 70 82 30 49 - p.lesage@bpmgroup.fr

FORZA AUTOMOBILES Saint-Nazaire
372 Route de la côte d'amour - 44600 ST-NAZAIRE
07 48 72 46 43 - n.glotain@bpmgroup.fr

RCS ORLEANS 442 904 629

Nouveau Renault KANGOO

Pour professionnels exigeants



VOTRE MÉTIER NOS SOLUTIONS



Spécialistes
de la fiscalité automobile



Une gamme de véhicules
disponibles à l'essai



Accompagnement dans
la **Gestion de Parc**



Louez avec
Renault MOBILITY



Accompagnement dans
la **transition énergétique**



Optimisation du
coût global d'utilisation

Dirigeants ? Entreprises ? Professions Libérales ? Grands Comptes ?
Avec Renault PRO+, changez d'énergie sans rien changer à votre business.

RENAULT À GORGES

Route de Clisson
02 40 54 30 55

RENAULT À PORNIC

Zone de l'Europe - Rue du Traité de Paris
02 40 64 08 08

RENAULT AU LOROUX-BOTTEREAU

ZA Noé Bachelon
02 40 56 69 59

RENAULT À REZÉ

Rue Joseph Cugnot
02 40 84 49 49